

HISTOIRE
DES
OUVRAGES
des
S C A V A N S,
5

Par Monfr. B * * * *
Docteur en Droit.

Mois de SEPTEMBRE, OC-
TOBRE & NOVEMBRE 1692.



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
M D C X C I I.

Avec Privilege de Nossseigneurs les Etats
de Hollande & de West-Frise.

HISTOIRE DES OUVRAGES des SCAVANS.

Mois de SEPTEMBRE 1692.

ARTICLE I.

Histoire des Empereurs, & des autres Princes qui ont regné durant les six premiers siècles de l'Eglise; des Persecutions qu'ils ont faites aux Chrétiens; de leurs guerres contre les Juifs; des Ecrivains profanes, & des Ecrivains les plus illustres de leur tems: justifiée par les citations des Auteurs originaux. Avec des notes pour éclaircir les principales difficultez de l'Histoire. Tom. II. Qui comprend depuis Vespasien jusqu'à la mort de Pertinax. Par le Sr. de T. A Paris, chez Charles Robustel, 1691. in 4. pagg. 726.

MR. de Tillemont a fini son I. volume à Vitellius, & reprend le II.

4. *Histoire des Ouvrages*

à Vespasien. Nous continuerons sur le même pied que nous avons fait en parlant de luy : c'est-à-dire que Mr. de Tillemont ayant donné tout simplement des extraits des Anciens, sans autre relief qu'une extrême exactitude, nous detacherons ce qui nous paroitra de moins commun, sans nous assujettir à aucune suite reguliere.

Vespasien & Titus son fils sont trop connus, pour rien remarquer qui les regarde. Si l'erreur des hommes n'avoit pas donné aux conquerans le premier rang parmi les Rois, & si l'on pouvoit être *Heros sans ravager la terre*, ces deux sages Empereurs meritoient dans l'Histoire le pas au dessus d'Alexandre & de Cesar. Il est si peu de Princes qui mettent leur principale gloire à faire le bonheur de leurs sujets, & la felicité des peuples, que tout nôtre encens, & tous les honneurs devoient être pour ceux qui procurent le repos du monde : & non pour ceux qui en font la terreur & l'effroi, & qui accablent leurs sujets du poids de leur propre gloire. Vespasien & Titus sont sur tout renommez par la douceur de leur regne, & leur reputation de bonté a effacé celle qu'ils avoient acquise à la guerre. On les propose comme le modele des Princes. On remarque qu'un Philosophe Cynique par une ostentation indiscrete, s'étant fait un honneur de sacrifier aux manes de Brutes & Cassius, & de parler sans cesse contre le gouvernement

Mo-

des Scavans. Septembre 1692. 5

Monarchique, & pour la liberté de la Re-
publique, Vespasien se contenta de luy dire :
*Tu fais tout ce que tu peux afin que je te
fasse mourir ; mais je ne m'amuse pas à fai-
re tuer les chiens qui aboyent.* Leur exem-
ple ne retint point Domitien. Ses yeux ne
respiroient que la colere : il avoit un abord
& un regard terrible, & un front plein
d'orgueil & de fierté : il avoit un si grand
pachant à la cruauté, qu'il accorderoit des
graces d'un ton qui faisoit bien sentir que
c'étoit contre son naturel. Et Dion ra-
conte que dans un festin où il avoit prié
les principaux du Senat, il les fit manger
dans une chambre noire, avec tout l'ap-
pareil & toutes les marques de quelque
dessein tragique. Il n'en vouloit point à
leur personne : mais il se divertissoit de la
paleur & de la frayeur peintes sur leur vi-
sage, & il se rejouissoit de la violente al-
larne qu'il leur avoit donnée. Sous ces
Empereurs vivoit *Apollonius de Tyanes*,
si celebre par ses pretendus miracles. Hie-
rocles qui a été refuté par Eusebe, le met-
toit en paralelle avec J. CHRIST, & sou-
tenoit que ses miracles balancoient l'auto-
rité des merveilles de JESUS-CHRIST,
& que les uns suffisoient pour mettre les
autres en doute. M. Godeau l'appelloit le
singe de J. CHRIST. Philostrate a écrit sa
vie. Il étoit de Cappadoce. L'innocence
apparente de sa vie, & son attachement ri-
gide

A 3

* Il est mort l'an 96.

gide à la Philosophie Pythagoricienne, luy acquirent une grande reputation de vertu. Dès qu'il eut acquis quelque credit, il commença à pratiquer ses mysteres secrets, & selon Mr. de Tillemont, à se familiariser avec les Demons. Il s'érigea en Reformateur des mœurs, & parcourut l'Asie & la Grece pour en corriger les dereglemens. Ce qui le rendit plus fameux, fut le bruit de ses miracles, & des oracles qu'il rendoit. On parle de resurrection de morts, & de bien d'autres prodiges presqu'aussi étonnans. Entr'autres l'on rapporte qu'étant à Ephese, & faisant un discours au peuple dans le tems qu'on assassinait Domitien à Rome, il baissa tout d'un coup sa voix comme un homme éffrayé, & s'écria *Frape le Tyran, frape le Tyran.* Puis il ajouta d'un air plus tranquille, que Domitien venoit d'être tué dans ce moment même. Dion assure que la chose est incontestable. Baronius avoué le fait, & dit que le Demon bien informé de ce qui se passoit, en avoit averti Apollonius, l'organe dont il se servoit pour en imposer au monde, & pour arrêter les progrès de la Religion Chrétienne. Il avoit tellement infatué le peuple par le succès de ses propheties, & par les effets de ses fourberies & de son art magique, qu'on luy voulut deferer les honneurs Divins, & il passoit pour un Dieu dans l'esprit de la foule. Mr. de Tillemont suppose toujours,

que

que le Demon s'en servoit comme d'un instrument pour l'opposer à J. CHRIST, & qu'il n'affectoit une grande integrité dans ses mœurs, que pour en être l'imitateur par la pureté de sa conduite, aussi bien que par ses predictions & par ses miracles. On ne s'en desabusa point après sa mort. Il voulut mourir en secret afin de passer pour immortel, & ses disciples publierent qu'il avoit disparu d'une maniere miraculeuse. On luy dressa des statuës, on luy bâtit des Temples où il fut reveré comme un Dieu, & les Empereurs eux-mêmes favoriserent l'erreur & l'illusion, & ne refuserent point leur culte à cet imposteur.

Trajan qui succeda à l'Empire après la courte durée du regne de Nerva, repara tous les maux que Domitien avoit causez. Si nous en croyons le Panegyrique de Pline, c'étoit un Prince à qui rien ne manquoit pour bien gouverner. Il est vray que le stile de Panegyriste est toujours un peu enflé, & qu'il en faut rabattre beaucoup. Cependant Pline qui ne pretendoit point que l'on prit ses loüanges pour des exagerations, a voulu prevenir cet inconvenient, & il fait adroitement remarquer, que n'étant plus sous la servitude des regnes precedens, on ne devoit plus chercher dans son discours ni l'art de la Rethorique, ni la necessité de louer introduite pendant l'esclavage; il insinué même

8 Histoire des Ouvrages

qu'il gardera d'autant plus de mesures pour ne dire pas trop, qu'il est persuadé que la délicatesse & la moderation du Prince luy tiendra compte de cette retenue. A l'exemple des Dieux qui n'aiment point les prieres étudiées, & qui ne veulent point être cajolés par des oraisons préparées & méditées. Il est rare que toutes les vertus se trouvent réunies dans la même personne. Tel que les combats ont rendu illustre, languit & s'endort dans l'oïveté de la paix, & laisse flétrir ses lauriers. Depouillé de l'appareil formidable de guerre qui le faisoit craindre, il ne fait que se faire respecter, & ne fait pas se faire aimer. Au contraire celui qui se fait adorer dans la paix, ne peut soutenir le tumulte des armes, & né pour les vertus paisibles, il paroît foible & timide quand il faut se couvrir de poussiere & de sang. Mais on pretendoit remarquer dans Trajan un concert, & un concours de toutes ces qualitez. Il savoit se familiariser avec dignité, & son humeur humaine & accessible ne diminuoit rien de sa severité. Plin le felicitoit, de ce que la nature sembloit s'être hâtée pour blanchir ses cheveux, afin d'augmenter la Majesté de sa personne, & de luy donner par avance la gravité des vieillards, dont elle luy avoit donné la sagesse & la prudence. On disoit que Nerva en l'adoptant avoit fait un acte de pere commun de la Patrie, parce que

Paf.

des Scavans. Septembre 1692. 9

l'affection avoit eu moins de part à son choix que la raison du bien public, & que l'Empire avoit plus besoin de Trajan, que Trajan n'avoit besoin de l'Empire. Il fut élevé à cette dignité dans un âge également éloigné de la precipitation de la jeunesse, & de la foiblesse des vieillards. Il ne l'accepta point comme un honneur : il la refusa comme un fardeau : & non point par la grimace des Tyrans qui l'avoient precedé, & qui avoient fait souffrir une mort cruelle à ceux qui avoient été assez simples, pour prendre leur refus pour un effet de leur modestie. Trajan que l'ambition de regner ne tourmentoit point, envisageoit les inquietudes attachées à l'Empire, & le regardoit comme un engagement à veiller sans relâche pour le salut du peuple, & pour retablir le nom Romain dans son ancienne splendeur; *Asumptus es, luy dit Pline, in laborum curarumque consortium: confugit in sinum tuum concussa Respublica.* Il souffroit à peine les titres d'honneur que le Senat luy déferoit, & se refusoit, pour ainsi dire, à toute la gloire dont on vouloit l'environner; & rigide estimateur des bienfaits qu'il repandoit, il voulut meriter dans tous les occurs le nom de *Pere de la Patrie*, avant que de le recevoir; parce que c'est un nom de reconnaissance & d'amour, & non point une prerogative de dignité. On ne peut assez le louer d'avoir reprimé les delateurs, &

mis par son Edit la vertu & l'innocence en sûreté. Sous luy on ne craignoit plus que les loix: & c'est pour luy que Pline a dit ce beau mot: *Quæ præcipua tua gloria est, sapius vincitur fisco, cujus mala causa nunquam est, nisi sub bono Principe.* Trajan fa-voit d'autant mieux se moderer, qu'il étoit parvenu à une si haute fortune par l'adversité. Il s'étoit vû dans le peril sous Domitien, & il avoit appris combien l'on deteste les Tyrans en secret, tandis qu'on les adore en public. Instruit par ses propres malheurs, & après avoir gemi dans la condition privée, il voulut adoucir la pesanteur du joug qu'il avoit porté luy-même avec tant d'inquietude & de murmure. Il avoit remarqué pendant qu'il n'étoit que particulier, que les oppresseurs du genre humain sont ceux pour qui l'on prodigue les loüanges; parce que la dissimulation est plus ingénieuse que la verité: la servitude est plus flatteuse que la liberté: & la crainte plus pressée que l'amour. Du tems de Domitien on couroit à la servitude par émulation; & ce que les esprits intimidés appelloient *prudence* dans le danger, étoit proprement bassesse & lâcheté, que la frayeur dont tout le monde se trouvoit saisi, deguisoit sous un nom honorable. On n'alloit au Senat que pour consentir à tout, & non pour opiner, & Pline represente les Senateurs les yeux ficez sur celuy qui ouvroit les avis, c'est-à-dire,

atque

?

qui

qui expliquoit les volontez du Prince, & tout le reste avec une contenance morne & consternée, prêtoit son consentement du geste & du visage. Rien n'étoit plus contre l'avis de tout le monde, que ce qui étoit resolu d'une commune voix. Un silence universel approuvoit ce qu'il n'étoit pas permis de contredire. Trajan qui avoit eu honte de cette miserable prudence que l'on se fait dans les perils, rendit la liberté, & écarta les flatteurs, troupe toujours prête à offrir son encens à quiconque a de quoy le payer. Il encouragea ceux en qui regnoit encore la constance & la fierté Romaines, qu'une Politique inquiette & jalouse avoit éteinte & reprimée: & comme c'est la souveraine felicité de l'ambition humaine de pouvoir tout ce que l'on veut, il crut qu'alors la veritable grandeur consiste à ne vouloir que ce que l'on peut justement. Il fut même se faire des amis dans une condition si élevée qu'elle deconcerte l'amitié, presque incompatible avec cette grande inégalité: & il sentoît que les Princes toujours exposez en spectacle, sont trop gênez par leur propre grandeur, s'ils ne savent pas adoucir cette contrainte par les douceurs de la familiarité. *Ipsum tempus epularum cum frugalitas contraherat, humanitas extendebat.* Depuis la chute de la Republique on ne connoissoit plus l'amitié; ce n'étoit qu'un nom vain & trompeur, & un commerce

A 6

mu-

12 Histoire des Ouvrages
mutuel de flatteries, de feinte, & de dis-
simulation. *Fam etiam in animis exolue-
rat priscum mortalium bonum amicitia, cuius
in locum migraverant assentationes, blan-
ditia, & pejor ordo, amoris simulatio. In
Principum domo nomen tuum amicitia, inane
scilicet irrisumque manebat.* Il n'y a que les
Princes sans merite qui n'osent se commu-
niquer, de peur qu'on ne les voye jusqu'au
fond. Ils s'imaginent que leurs manieres
mysterieuses les derobent à la vûe du mon-
de. Mais dans les places élevées, il n'y a
pas moyen d'échaper aux yeux de tant de
spectateurs. On est trop exposé: tout est
observé, & jusqu'aux bagatelles, la re-
nommée est aussi-tôt chargée de les pu-
blier. Enfin les grandes qualitez de Tra-
jan ont servi de sujet à la piece la plus par-
faite dans son genre: on entend bien que
c'est le Panegyrique de Plin. Il y flatte
ingenieusement son heros, à qui il disoit
pour comble d'éloge, que Jupiter libre
& degagé du soin de gouverner la terre,
pouvoit désormais se renfermer dans son
ciel, puis qu'il s'étoit repôsé sur Trajan
de la conduite du genre humain. Trajan
n'étoit pourtant point exempt de defauts.
Julien l'Apostat l'accuse de n'avoir pas été
trop chaste, & dans ses *Cesars* il fait dire
par Silene à Jupiter en voyant approcher
Trajan, qu'il prit bien garde à son beau
Ganimède. On luy a aussi reproché ses
excès dans le vin, en sorte qu'il fut re-
duit

des Sçavans. Septembre 1692. 13
duit à cette precaution contre luy-même,
d'ordonner qu'on n'excutât point ce qu'il
commanderoit au sortir de ses festins.
Julien le raille assez violemment sur cet
article dans ses *Cesars*.

La principale tache de son regne fut la
persecution contre les Chrétiens. Il de-
mentoit par là tout ce que l'on a dit de sa
bonté naturelle. Il est vray que parmi le
peuple il ne passoit point pour cruel en
tourmentant l'Eglise. Cela passoit pour
piété, à cause de l'averfion extrême que
l'on avoit pour le Christianisme, qui ven-
noit renverser l'ancienne Religion de
l'Empire. Mr. de Tillemont crie de tou-
te sa force contre cette fureur, & cette
haine aveugles: & il a raison. Malheureuse-
ment on ne se fait jamais à soy-même l'ap-
plication des reflexions que presente icy
Mr. de Tillemont, que par l'autorité de
l'éducation, & par un respect peu raison-
né pour les vieilles coutumes, l'on decla-
re souvent la guerre à la verité, que l'on
prend pour l'erreur. C'est là le principe
de toutes les persecutions: & ce qu'il y a
de singulier, chaque secte Chrétienne,
après l'avoir condamné dans les autres,
le met en pratique avec la même ardeur
que si l'on convenoit universellement
qu'elle a raison, & que la persuasion où
elle est de ne se point tromper, qu'elle ap-
pelle preoccupation dans les adversaires,
luy donne incontestablement tous les droits

& tous les privileges de la verité. La Religion dominante appelle rarement *persecution*, les injustices même que l'on fait en sa faveur. Trajan qui faisoit gloire de maintenir la Religion & les loix dans leur vigueur, abandonnoit les Chrétiens à l'emportement de la populace, comme autant de victimes qu'il sacrifioit à ses Dieux, à qui il rapportoit ses victoires & ses prosperitez; & on l'exaltoit comme un Prince pieux, & attaché au culte de ses ancêtres. On trouve quelque éclaircissement de la maniere dont on en usoit à l'égard des Chrétiens dans une lettre de Pline, qui étant Gouverneur de Pont & de Bythinie, consultoit Trajan là-dessus. Il avouë que n'ayant jamais assisté aux procès des Chrétiens, il ignoroit pourquoy & comment on les punissoit. Il demande à l'Empereur si on les châtoit pour le seul nom de Chrétien, ou si c'étoit pour les crimes attachez à cette profession. Il l'interroge pour savoir si dans la multitude qui s'en decouvroit, on les traitoit tous avec la même rigueur, sans distinction de sexe ou d'âge, & si le repentir ne les exemtoit pas du supplice. Pline sans attendre les réponses de l'Empereur en avoit fait châtier quelques-uns; & il rend compte à Trajan qu'ils avoient protesté, que tout leur crime consistoit à chanter les loüanges de CHRIST comme d'un Dieu, & que les ceremonies de leurs mysteres ne ten-

doient

doient qu'à les obliger à vivre saintement. Mais il ajoûtoit une raison qui est encore la dernière ressource des persecuteurs, c'est que quand le Christianisme ne les auroit pas rendus coupables, ils l'étoient comme refractaires aux ordres de l'Empereur, & que leur opiniâtreté inflexible meritoit d'être punie. *Neque enim dubitabam, qualescumque esset quod faterentur: pervicaciam certe & inflexibilem obstinationem debere puniri.* Trajan répondit qu'il en avoit agi prudemment; & qu'il ne falloit point faire de recherches des Chrétiens: mais les punir seulement quand ils étoient deserez. C'est-à-dire qu'il enjoignoit d'user d'indulgence, & de n'en venir aux extremitez que quand il n'y auroit plus moyen de dissimuler. Il vouloit éviter tout ensemble de faire des injustices, & de choquer le peuple qui se fût soulevé, si les Chrétiens avoient été renvoyez absous. Tertullien dans son Apologetique declame terriblement contre ce milieu Politique qu'avoit pris Trajan. Il defend de les rechercher parce qu'il a horreur de poursuivre des innocens, & il commande de les punir comme coupables, s'ils ont le malheur d'être traînez en Justice. Ce mélange de tolerance & de rigueur fait voir l'iniquité & la contradiction de l'ordre de l'Empereur: car, dit Tertullien, si les Chrétiens sont criminels, pourquoy n'en ordonnez-vous pas la

recherche? & s'ils sont innocens pourquoy les condamnez-vous? Vous les envoyez au supplice parce qu'ils sont denoncez, & non point parce qu'ils l'ont merit . *O sententiam necessitate confusam! Parcit & scivit. Si damnas, cur non & inquiris? cur non & absolvis, si non & inquiris?* Tertullien s'empertoit aussi contre l'averfion des peuples pour les Chr tiens. Il leur reprochoit qu'ils haiffoient la Religion Chr tienne fans la connoitre: or il n'y a rien de plus injuste que de haifir ce que l'on ignore. Je veux bien, difoit-il, que la chose foit haiftable; mais comment pouvez-vous favoir si elle merite toute l'indignation que vous faites paro tre, si vous ne connoiffiez point ce que vous detestez? Toute h ne est inique; quand elle n'a pour fondement que l'ignorance, & qu'elle n'est point n e de l'examen & de la raifon.

Si Antonin le D bonnaire fut au deffous de Trajan par les vertus militaires, il l' gala, ou le furpaffa m me par fes vertus Morales. Il  toit de N mes dans le Languedoc. L'Hiftoire en fait un portrait achev . Il avoit un port majestueux, & un vilage riant & plein de charmes. Avec beaucoup de favoir & de politesse, il avoit un genie beau & heureux. Il mettoit toute fon  tude   bien regner, & il travailloit aux affaires de l'Empire avec une tendresse & avec une application infatigable. Sur tout

tout il s'attacha   regler fes propres m eurs avec une rigidit  extr me. Il  toit fobre, laborieux, ufant fans fafte & fans volupt  des commoditez que le luxe invent es, & s'en privant fans chagrin. Son efprit  toit toujours calme & tranquille. Il n' toit ni foupconneux ni imprudent, ni timide ni temeraire. Il ne fe determinoit fur rien qu'apr s avoir bien approfondi les choses, & en avoir longuement deliber  avec fes amis: apr s quoy il  toit fixe & in branlable fur ce qu'il avoit refolu avec tant de maturit  & de precaution. Il  toit de m me ferme & constant dans fes amitez: & fa conduite  toit toujours  gale & raifonnable. Il ne cherchoit point les applaudiffemens du peuple par les motifs les plus ordinaires des Princes, qui ne font populaires que par bassesse ou par vanit . Il ne faifoit rien d'affect ; rien qui fentit l'ostentation. Il faifoit tout avec une sage moderation, fans emportement, fans preoccupation, & fans foibleffe. Bien qu'il f t grave & serieux, il n' toit pourtant point de ces naturels durs & peu fenfibles, que rien ne peut toucher, & qui fe font un honneur de cette inflexibilit . Au contraire fur ce que les Courtifans fe moquoient de Marc Aurele, qui s'affligeoit amerement de la mort de fon matre, il leur dit: *Laissez-le pleurer; je fuis bien aife qu'il foit homme, & que la dignit  de Cesar n'ait point  teint les sentimens de la*

nature. Il panchoit vers la clemence & vers l'humanité; & l'on dit que le Senat le pressant un jour d'approfondir une conjuration que l'on avoit decouverte contre luy, il repondit qu'il ne vouloit pas laisser voir qu'il y eût tant de gens qui ne l'aimoient pas. Son respect pour les Dieux, & son amour pour la justice, luy firent donner le titre de *Pius*. Sa seule passion étoit l'amour, & son attachement pour les femmes. Julien dans ses *Césars* dit de luy: *Veneris cupidus, & castitatis amator.* Il eut l'honneur d'avoir un Empereur pour Historien de sa vie: car Gordien composa un Poëme intitulé *l'Antoniade*, en 30. livres qui sont perdus

Sous luy vivoit Justin, qui a fait l'Abregé de Troge Pompée. Quelques-uns l'ont confondu avec S. Justin Martyr, qui n'a pourtant rien écrit en Latin. Appien qui a composé une Histoire Romaine écrivoit aussi dans ce tems-là. Photius louë beaucoup sa sincerité, & son stile vif & sans superfluité. Cet Auteur a observé que l'Empire R. étoit parvenu à une si prodigieuse grandeur, que le Senat refusoit d'en étendre les limites, & qu'il avoit vû des Deputez de quelques nations qui demandoient à se soumettre, que l'Empereur avoit rebutez. On pensa même à rendre la liberté à quelques peuples subjuguéz; on prevoit que l'Empire succomberoit un jour sous son propre poids. Mais on eut

honte

honte d'abandonner ainsi des conquêtes, comme si l'on eût été dans l'impuissance de les garder. Au reste Antonin est le premier qui ait mis les Chrétiens sous la protection de ses Edits. Adrien avoit seulement defendu par un Rescrit, qu'on livrât les Chrétiens au supplice sur les cris tumultueux de la populace; & il ordonnoit de les juger en forme, parce que la vie des hommes ne doit point être entre les mains d'une multitude emportée. Antonin s'expliqua plus précisément: c'est dans sa constitution pour les Chrétiens que se trouve ce mot si fameux: *C'est aux Dieux & non pas à nous de châtier ceux qui refusent de les adorer. Deorum injuria, Diis cura.* On a douté de cette piece, qui se trouve toute entiere dans Eusebe. Baronius attribué pourtant à Antonin la defense de lire les Ouvrages des Prophetes, les livres d'Hystaspe, & les oracles des Sibylles. Les écrits d'Hystaspe ne subsistent plus. Pour les livres des Sibylles qui nous restent, Blondel pretend qu'ils ont été fabriquez en ce * tems-là: & excepté le P. Craffet, presque tout le monde convient qu'ils furent forgez par quelque Chrétien, qui s'imagina rendre un service important à la Religion par cette fourberie. Sans doute que les Peres qui ne s'avisoiënt point d'en soupçonner la supposition, les ont alleguez de bonne foy contre les Payens;

* Vers l'an 138.

Payens; & le Philosophe Celsus en criant à l'imposture, a tort d'avoir voulu charger la Religion Chrétienne; de l'opprobre de chercher à s'autoriser & à s'établir par ces faussetez.

ARTICLE II.

Johannis Molleri Flensb. Isagoge ad Historiam Chersonesi Cimbricae Geographicam, naturalem, antiquariam, civilem, Genealogicam, Ecclesiasticam & Litterariam, tam vetustiore quam modernam &c. quadripartita: sive Ἀποστασμάτιον Cimbricæ litterata scripta continens, quibus Topographia, Historia &c. Isagoge ad Historiam Chersonesi Cimbricae Ecclesiasticam & Litterariam, Scriprores utriusque enumerans, simulque primos Religionis Christiana in Cimbricâ Doctores, Religiones quæ in eadem præter Lutheranam tolerantur heterodoxas, sectas item alias subinde exortas. Pars II. C'est à dire, Introduction à l'Histoire Litteraire & Ecclesiastique de la Chersonese Cimbrique &c. Hamburgi & Lipsiæ, impensis Gothofredi Libezeit. Pars I. II. III. & IV. 1691. in 8. pagg. 292. & 648.

MR. Mollerus n'a pas entrepris d'écrire l'Histoire de toute la Chersonese

des Scavans. Septembre 1692. 21
nese * Cimbrique. Il se réduit seulement à la partie Meridionale, qui comprend les Duchez de Sleswick & de Holstein. Il a quelque honte d'avouer, que l'Histoire de ce pais-là a été tellement negligée, que si l'on remonte au delà de IX. ou X. siècles, l'on ne trouve plus que des fables & des contes ridicules: & il ne produit cet essai, que pour encourager les gens de lettres de son pais à se rendre dignes de l'éloge de Burchardin: *Cimbriam olim dedisse qui immortalia facerent, nunc autem dare qui scribant immortalia.* Une reflexion retenoit l'Auteur: c'est le degout & l'iniquité du siècle pour cette sorte d'Ouvrages. Après qu'un Auteur s'est consumé à déchiffrer de vieux manuscrits à demi pourris, & à composer un corps d'Annales qui luy ont coûté des travaux immenses, il a le déplaisir que le Public regarde son livre avec une froideur & une indifférence toute fait mortifiantes. Coccejus avoit écrit la même chose à Vossius; il luy faisoit confidence combien il étoit refroidi dans ses études, en pensant qu'après s'être bien tourmenté, ses écrits iroient peut-être au fortir de son cabinet, combattre la pourriture & les vers dans le coin d'une Bibliothéque. Il est vray aussi que la plus agreable recompense des choses que l'on fait, c'est de les voir connues & applaudies par des gens qui en connoissent le prix, & qu'il

* Aujourdhuy le Jutland.

22 Histoire des Ouvrages

qu'il n'y a point de supplice plus fâcheux, que de se produire à des ignorans. Quoy qu'il en soit Mr. Mollerus, qui se tient bien recompensé par le seul but de contribuer à la gloire de sa Patrie, a déjà redigé en ordre ce qu'il a pu rassembler, & ce n'est icy qu'un abrégé de son dessein, qui remplira sans doute plusieurs volumes.

L'Auteur n'avoit garde de suivre les Historiens de sa nation qui remontent jusqu'au Deluge, & font descendre les Cimbres de Gomer petit-fils de Noé. Il cite entr'autres un Auteur nommé *Danckwerthius*, sientété de cette opinion, fondée sur une ressemblance imaginaire des noms, ou plutôt sur une affinité de sons, & une étymologie fort ambiguë, qu'il a dressé une Carte Geographique pour faire le partage du monde entre les enfans de Noé, assignant à chacun sa portion hereditaire, afin de trouver la Chersonese Cimbrique dans le partage de Japhet pere de Gomer. Mr. Mollerus a pris le contrepied. Il convient que dans les quatre premiers millenaires du monde, il n'y a rien dans leurs Annales domestiques sur quoy l'on puisse s'assurer; & il se moque de toutes les sottises, & de tous les mensonges que les Auteurs entassent, pour faire honneur à leur nation d'une antiquité chimérique. Tout le tems qui a precedé la venue de JESUS-CHRIST est fort obscur, &

des Scavans. Septembre 1692. 23
& ce qui s'est passé alors est englouti & absorbé dans l'abîme de l'oubli. Un Auteur en rend cette raison honorable: *Qu'ils aimoient mieux faire de belles actions, que de s'amuser à les écrire.* Cette disette d'Historiens venoit du genie de ces peuples, qui n'estimoient que la bravoure, & ne comptoient pour rien la science & l'étude. Les 8. siecles qui suivirent ne furent pas plus feconds en Ecrivains. Saxon le Grammairien qui a * écrit les Antiquitez du Danemark, parle incidemment de la Chersonese Cimbrique; mais tout ce qu'il dit de ces tems-là n'a nullement l'air de vérité, & l'on ne peut nier qu'il n'ait débité bien des bagatelles peu dignes de la gravité de l'Histoire; & qu'il n'ait été un peu trop credule, & trop facile. Erasme qui loué l'elegance & la beauté de son stile, ne luy donne point la qualité d'Historien fidelle. On ne fait donc rien de l'ancienne origine des Cimbres: & le plus beau monument de la gloire de leurs ancêtres se trouve dans Tacite, qui dit qu'ils ont porté leur renommée bien haut, & que l'on voit encore les marques de leur grandeur passée sur l'une & l'autre rive du Rhin dans le vaste espace de leur camp. *Cimbri, parva nunc cecitas, sed gloria ingens, veterisque fama late vestigia manent, &c.* Mais après Charlemagne, l'on commence à appercevoir quelque certitude dans l'Histoire du Holstein.

* Dans le XII. siecle.

24 : Histoire des Ouvrages
stein. *Adam de Brême* qui vivoit dans le
XI. siecle, est le plus ancien & le plus
exact de ceux qui ont écrit expressément
sur ce sujet. Il a principalement traité de
la Religion, & en particulier des Eglises
de Brême & de Hambourg. *Baronius* en
parle avec éloges, & avoue qu'il n'a point
lu d'Auteur où il ait remarqué plus de can-
deur & de bonne foy. *Conringius* en ex-
cepte les choses qui n'étoient point arri-
vées de son tems, dans lesquelles il pre-
tend qu'*Adam de Brême* avoit manqué de
discernement & d'exactitude.

On rencontre en suite un Catalogue des
Auteurs qui ont touché à l'Histoire de
l'Holface. L'Auteurs'arrête le plus à *Al-
bert * Krants*, comme à celui qui a le plus
d'autorité. Il a beaucoup contribué à
éclaircir l'Histoire des Royaumes du
Nord, & par là il est fort celebre dans le
Septentrion. Les Auteurs en disent beau-
coup de bien & beaucoup de mal. Quoique
les Inquisiteurs de Rome & d'Espagne
l'ayent mis dans l'Indice Expurgatoire,
Bellarmin n'a pas laissé de luy donner des
louanges, & de l'appeller un Historien
diligent & sincere. Au reste *Mr. Mollerus*
se lamente à tous momens de ce qu'il reste
encore bien des choses à faire, après tant
d'autres qui ont parlé du Holstein, ou par
accident ou de dessein formé. On avoit au-
trefois jetté les yeux sur *Mr. Morhofius*,
pour

* Mort en 1517.

des Sçavans. Septembre 1692. 25
pour travailler à une Histoire en forme.
On ne dit point les raisons qui ont traversé
un dessein qui ne pouvoit manquer de suc-
cès: les Ouvrages de *Mr. Morhofius* re-
pondent de ce que l'on pouvoit attendre de
luy. L'Auteur parmi les savans d'Holface
dont il fait le denombrement, sans com-
pter *Holstenius*, & *Olearius*, n'a pas ou-
blié *Lambectius*. Il étoit né à Hambourg en
1628. Les degouts qu'il reçut dans sa pa-
trie, aussi-bien que *Holstenius* son oncle,
l'obligerent à en sortir. Ses ennemis le
rendoient odieux en l'accusant d'Atheis-
me, & decrioient ses écrits par des semen-
ces d'heresie qu'ils y faisoient maligne-
ment remarquer. Divers chagrins joints
au deplaisir de se voir lié à une femme
avare & de mauvaise humeur, le contrai-
gnirent à prêter l'oreille aux sollicita-
tions de la Reine de Suede, pour se retirer
à Vienne, où il abjura le Lutheranisme.
On disoit qu'il avoit abandonné Ham-
bourg, & embrassé le Papisme, pour ne
se retrouver ni en ce monde ni en l'autre
avec sa femme. L'Empereur le choisit
pour son Bibliothecaire en 1663. Dans cet-
te place il s'acquit beaucoup de reputation:
il est mort en 1679. *Mr. Mollerus* parcourt
fort succintement tous les siecles, pour
montrer qu'il embrasse tout dans son plan:
qu'il rapportera les guerres étrangères, &
les divisions intestines du Holstein, tant
par rapport à la Politique qu'à la Religion.

& que les hommes illustres par la littérature occuperont une place considérable.

ARTICLE III.

Traité des études Monastiques divisé en III. Parties; avec une liste des principales difficultés qui se rencontrent en chaque siècle dans la lecture des originaux, & un catalogue de livres choisis pour composer une Bibliothèque Ecclésiastique. Par Dom Jean Mabillon Religieux Benedictin de la C. de S. Maur. A Paris chez Charles Robustel, 1691. Et à Bruxelles chez Eug. Henri Frix, in 12. pagg. 673.

C'EST une question qui fait aujourd'hui beaucoup d'éclat, de savoir si les études conviennent à la vie Monastique. On se figure d'ordinaire sous l'idée de la vie Religieuse, une occupation continuelle aux actes de piété, & un renoncement universel à ce qui peut tenir au monde & aux passions. La solitude du Couvent semble plus destinée à la contemplation & à la prière, qu'à la recherche des sciences qui ornent l'esprit, & ne redressent pas toujours le cœur. Les savans ne sont pas d'ordinaire des devots fort soumis, & la vanité qui se mêle à l'érudition, ou même certaine élévation d'esprit qui s'acquiert par l'étude, ne s'accommodent pas toujours

jours de l'obéissance & des devoirs du Monastere. C'est pourquoy ceux qui se piquent de la piété la plus sublime & la plus épurée, & qui regardent l'état Monastique d'un œuil rigide, bannissent les sciences du Cloître, comme l'écueil de l'humilité, & des obstacles à la devotion. Le P. Mabillon choqué qu'on voulût ainsi reduire les Religieux à la vie contemplative, & que l'ignorance devint le partage des Moines, s'est opposé à cette opinion qui a pour elle de specieuses apparences. On peut le soupçonner d'avoir travaillé en même tems à sa propre apologie: car si le savoir ne compatit point avec la profession Monastique, il est entièrement sorti hors des regles, & il est d'autant plus intéressé à défendre ce party-là, qu'il en est peu d'aussi coupables que luy.

S'il étoit vray que les Monasteres eussent été établis d'abord pour être des Académies ou des écoles publiques, la question seroit bientôt décidée. En ce cas la science seroit l'une des plus essentielles qualitez d'un Religieux. Mais parce que l'amour de la retraite, & le detachment du monde en ont été les plus solides fondemens, les sciences elles-mêmes semblent être comprises dans le mépris dont les solitaires faisoient profession. La meditation continuelle des Livres Sacrez leur inspiroit un degout absolu pour les livres profanes. Ils bernoient toutes leurs connoissances

fances à l'Écriture, où ils puisoient des preceptes pour la pratique de la vertu & de la penitence. Ils rapportoient tout à cela, & ils en faisoient leur capital, parce que c'étoit leur unique motif pour fuir le commerce des hommes. Mais il eût été impossible de maintenir les Congrégations Religieuses avec la simplicité de cette institution. Un Supérieur a besoin de capacité pour conserver l'ordre, & diriger ceux qui sont confiés à sa conduite. Une mediocre lecture suffit pour sa propre conscience: mais pour gouverner les autres il faut une lumière plus étendue qui ait de l'éclat & de la vivacité. L'obligation où il est de refondre leurs doutes, de les affermir dans les bonnes voyes, & de leur montrer la route qu'ils doivent tenir, le met dans la nécessité de s'éclairer lui-même, pour ne point mener au precipice ceux qui marchent sur ses pas. En qualité de guide il est garant de leurs égaremens. D'ailleurs pour les inférieurs, qui ne sont point appellez à la direction des autres, l'ignorance est dangereuse. On a tout à craindre d'un zèle aveugle & mal instruit. Il est d'ordinaire injuste & petulant. De plus il arrive souvent que la devotion speculative, qui n'est point nourrie & secouruë de l'étude, degenerate en faineantise, ou en rafinemens visionnaires. L'ame qui ne peut pas toujours être élevée par les mouvemens de la priere, tombe

dans

des Sçavans. Septembre 1692. 29
 dans la langueur & dans l'indolence, ou bien va chercher de miserables consolations au dehors, & dans de vains objets qui font diversion à la pieté. Des livres spirituels peuvent bien suffire pour des esprits simples & mediocres: mais à ceux qui ont plus d'étendue il faut une lecture plus forte & plus relevée, pour les soutenir dans leur assiette naturelle. Dès que l'amour de l'étude n'occupe pas ces intervalles de distraction, l'esprit se dissipe, & il est difficile que l'imagination ne s'égaré pas, & ne coure peut-être après des idées dangereuses. De là est venu l'affoiblissement de la regularité des Cloîtres. Les Moines n'étant point occupez par l'étude, ont cherché à remplir ce vuide, & sont rentrez dans le commerce du monde, d'où ils s'étoient sequestrez. C'est pourquoy tous ceux qui ont travaillé à reformer les Monasteres, ont prescrit des occupations aux Religieux. Autrefois ils s'employoient à copier les manuscrits, & l'on peut dire que l'on est redevable aux Moines d'avoir conservé tout ce qui nous reste de l'Antiquité sainte & profane. Les Couvens ont été pendant plusieurs siecles les depositaires des livres. Le P. Mabillon ne nie point qu'il ne naisse des inconveniens de l'étude des Moines: la presumption par exemple & l'esprit de contention. Mais l'on voit des ignorans vains & superbes aussi bien que des savans: & la sottise

vanité des premiers est moins supportable, que l'ensure des derniers. Il est vray qu'une privation humble des talens que le monde estime, est peut-être plus estimable que les talens mêmes, qui enorgueillissent l'amour propre. Cependant lors que cette privation sans humilier l'homme, ne tend qu'à introduire une paresse generale, qui donne souvent entrée à toutes sortes de vices, il vaut mieux preferer la vie laborieuse à l'oïveté que l'on couvre du pretexte d'une fausse humilité. Il n'y a rien de plus dangereux que le repos; & au fond si l'étude produit des disputes, l'ignorance est indocile, intractable, & inaccessible à la raison. La lecture est donc le moyen le plus honnête & le plus innocent pour éviter la fainctise, & les ennuis de la retraite & du silence.

Jusqu'icy le P. Mabillon s'est expliqué en termes un peu vagues. Car * il n'abandonne pas aux Moines indifferemment toutes sortes de livres. Personne n'a jamais mis en doute, que l'Ecriture Sainte ne dût être le sujet perpetuel de leurs meditations. Cependant les Peres y apportent certaines modifications: ils recommandoient sur tout le N. Testament, & ils exceptoient les Livres Historiques de l'Ancien Testament, parce qu'ils avoient remarqué que quelques-uns étoient of-

* II. Partie.

fenlez de quelques événemens qui y sont rapportez; L'Auteur ne fait point cette restriction; il se contente de prescrire des regles pour tirer de tout des motifs de sanctification, & de respect pour la Providence, quand elle ne se conforme point à nos vuës & à nos raisonnemens. En suite il traite de la lecture des Peres. Chacun doit un peu là dessus consulter son goût & sa capacité. Quand les esprits bornez s'oubliant eux-mêmes osent entreprendre une trop grande carrière, ils s'éblouissent, & perdent par leur vanité la place qu'ils auroient remplie dignement dans un état mediocre, s'ils avoient eu assez de moderation pour s'y fixer. Au contraire il arrive que les genies vastes qui pourroient tout embrasser, manquent de courage pour essayer toutes leurs forces, & n'ayant point cette noble audace pour se porter aux grandes choses, pour lesquelles la nature les a formez, ils se privent eux-mêmes faire d'avantages que les autres perdent par leur temerité. Ainsi l'on ne sauroit poser de methode qui ne soit sujette à bien des exceptions par rapport aux personnes. Le P. Mabillon renvoye pour cela à un * Auteur, qui a fait un livre exprès pour tracer quelques leçons, afin de lire les Peres avec plus d'utilité. Il vient aussi à la Theologie Scholastique d'aujourd'hui. Il n'en interdit

* V. le mois de Sept. 1688. p. 39.

point l'étude: mais il la decrit horriblement. Il dit que l'on y a fourré mille questions schimeriques, & que l'on a presque entierement abandonné les raisonnemens Theologiques, pour en substituer d'autres qui sont pitoyables, pueriles, & indignes de la gravité de la Religion. Tel y passe pour habile, qui n'est autre chose qu'un bon Sophiste. Les Scholastiques avoient introduit une infinité d'erreurs, & la barbarie dans l'Ecole. Depuis on l'a purgée d'une partie de ce qui la desfiguroit, & on la traite à present avec plus de dignité. Par cette raison l'Auteur ne veut point en inspirer trop de degoût. Il espere même qu'on trouvera quelque temperament pour la rendre moins seche & moins rebutante, & qu'on en retranchera toutes les disputes inutiles. De là il passe aux Casuistes, dont il ne permet la lecture qu'avec bien des menagemens, & bien des precautions. Les subtilitez des Scholastiques sur les dogmes de la Religion, ont conduit à des distinctions & à des chicanes sur la Morale. Les Casuistes ont subtilisé les matieres à l'exemple des Scholastiques, & à force de raisonner l'on a perdu de vuë la raison. Bien loin donc que le P. Mabillon conseille de s'attacher aux Casuistes, il avertit qu'ils ne sont propres qu'à gâter le cœur & l'esprit. Dès que l'on s'est avisé de raffiner sur les pechez, & que l'on en a formé des ques-

tions

tions problematiques, il y a peu de crimes où l'on n'ait trouvé des excuses, & peu d'iniquité que l'on ne puisse commettre en sûreté de conscience. S'il y a probabilité qu'une action est innocente, cela suffit pour la faire impunément. Ces sortes de cas de conscience seroient bien plus sûrement decidez par ce principe de Ciceron, que du moment que l'on est en balance si une chose est juste ou non, il faut s'en abstenir, parce que c'est une marque que l'on y apperçoit quelque injustice, à travers les raisons de douter: *Dubitatio autem cogitationem significat injuria.*

Toutes ces études ont tant de rapport à l'intelligence de l'Ecriture, qu'on ne peut point directement en exclure les Religieux. Ainsi le P. Mabillon gagne insensiblement le terrain. Cependant la difficulté augmente à mesure qu'il s'éloigne. On demande enfin si l'esprit de recueillement, le partage de l'état Monastique, n'est point incompatible avec la lecture de l'Histoire, & avec l'étude de la Philosophie & des Belles Lettres. Voilà le nœud de la question. Un Moine qui dans le fond de sa cellule ne doit plus avoir nulle curiosité pour ce qui se passe dans le monde, doit aussi éloigner son esprit des choses passées, de peur qu'elles ne raniment ses passions. Il est impossible qu'au sortir de cette lecture, l'imagination remplie de noms importants, & d'objets magnifiques, n'en demeure

34 *Histoire des Ouvrages*
toute émue, & qu'elle ne soit quelque
tems occupée des grandes idées qui en res-
tent. Ce charme que l'on trouve à re-
passer les fameuses revolutions, & à en
demêler les causes & les ressorts, est un
effet de la curiosité, & de l'admiration se-
crete que l'on a naturellement pour les
grandeurs. Ainsi il est bon de ne point re-
veiller l'ambition éteinte ou assoupie par
la penitence, & par la mortification. Il est
certain pourtant que l'histoire du passé ne
cause pas les mêmes mouvemens, que les
objets présents; & si l'ame est un peu dis-
sipée par les impressions que font sur elle
lés événemens extraordinaires, elle en peut
aussi tirer un bon usage. C'est un miroir
où l'on voit l'image de ses défauts. Les
hommes ne font pas assez desintéressés pour
les étudier dans eux-mêmes sans preven-
tion; & ils ont moins de peine à les exami-
ner & à les considérer dans les autres, sans
que leur vanité y soit intéressée. De plus
des que l'on accorde aux Moines la liberté
de quitter la Bible, & qu'on ne leur arrache
pas toute sorte de livres, ils ne doivent pas
ignorer quelle a été la destinée de l'Eglise,
dans le monde: & ils ne peuvent s'en in-
struire qu'en parcourant l'Histoire profane.
L'une est tellement liée & confondue
avec l'autre qu'on ne peut les séparer. Si
l'on veut voir le plus beau triomphe du
Christianisme, il le faut voir sortir vain-
queur de dessous la domination des Empé-
reurs

des Sçavans. Septembre 1692. 35
reurs Payens, & apprendre par là à la pos-
terité, que la patience Chrétienne n'est
point une nécessité de souffrir, ni une im-
puissance de se soulever; mais un effort de
vertu & de constance: par opposition au
faux zèle qui est impatient & tumultueux,
parce qu'il n'a pas la force de soutenir les
calamitez, Cette vue est édifiante; & par
conséquent le profit qu'on peut tirer de
l'Histoire, l'emporte sur le danger que
l'on envisage dans les écarts de l'imagina-
tion. Pour la Philosophie, on ne peut con-
tester que les Moines en ont grand besoin.
On ne parle point de la Logique tant
qu'elle explique les termes de l'art, &
qu'elle apprend à mettre un argument en
forme. Mais de cette Philosophie qui en-
traîne des préjugés: qui apprend à être tou-
jours en garde contre toutes les causes de
l'erreur, à ne suivre que la raison, à se
laisser vaincre par la vérité, & à remonter
jusqu'aux premiers principes, pour mieux
s'assurer que l'on ne s'est point trompé.
Il n'est rien de plus rare que cette disposi-
tion d'esprit dans un Moine. Au contraire
il n'y a gueres de lieux où les preventions
ayent plus d'empire que dans les Couvens;
il faut s'y revêtir des sentimens de la Com-
munauté, & il n'est pas permis de voir par
ses propres yeux. A l'égard des Belles
Lettres le peril en est plus évident: car dans
le commerce des Orateurs & des Poètes
l'on contracte un goût opposé à la simplici-
té

citée de l'écriture. Les traits agreables & ingenieux qui brillent chez eux, pouffent trop l'imagination, qui a de la peine à retourner aux exercices pieux, qui n'ont rien de vif ni de piquant. C'est pourquoy les Peres defendoient la lecture des Poëtes aux Ecclesiastiques, à cause qu'il y regne toujours un certain air de liberté qui remene l'esprit dans le monde, & y rallume l'amour du siecle. Ils y trouvoient aussi je ne say quoy de profane & de mondain, trop different de la sainteté & de l'humilité Evangeliques. Le P. Mabillon ne le defavoué point tout-à-fait: & il conseille d'en user avec beaucoup de sobriété, plus pour ne paroître pas absolument ignorant là-dessus, & pour se delasser dans les intervalles d'une lecture serieuse, que pour s'en remplir la memoire, & en faire une étude positive. Il finit par un chapitre où il examine, si un Religieux doit se proposer pour but la predication & la composition. Il decide que non: la raison est que les jeunes gens qui se destinent à paroître, n'étudient plus que pour se distinguer. Ils érigent d'abord dans eux-mêmes une espece de tribunal, d'où ils se preparent à instruire & à prêcher les autres. Dans cette disposition, ils ne font entrer les vertez dans leur esprit que pour les repandre au dehors, & pour les debiter sur le theatre où ils doivent se produire. Mais ils s'oublient eux-mêmes, & leurs preceptes qu'ils preparent avec soin ne descen-

descendent point jusques dans leur cœur. Ils songent à bien attaquer un vice, ou à bien relever une vertu dans la Chaire; & ne pensent gueres à se dire à eux-mêmes tout ce qu'ils ont arrangé pour les autres. La vanité devient alors la fin principale de leur travail.

Au reste il ne faut pas juger du livre du P. Mabillon sur ce que nous venons d'en rapporter. Nous avons suivi sans interruption la question fondamentale que l'Auteur a coupée en pieces, pour mêler sur chaque sujet les avis necessaires pour bien choisir les livres, & savoir mettre tout à profit. On comprend aisément qu'il n'a pu toucher à cette matiere, sans laisser couler quelques remarques de Critique, & sans porter divers jugemens sur le discernement des ouvrages. Un livret qui paroît depuis quelques mois, intitulé *Avis importants à Mr. Arnaud sur le projet d'une nouvelle Bibliothéque d'Auteurs Jansenistes*, y reprend quelques endroits un peu rudement. Il n'a pas manqué de relever cet éloge du P. Mabillon pour Episcopius: *Je ne * saurois m'empêcher de dire que si l'on avoit retranché quelques endroits des instructions Theologiques d'Episcopius, dont Grotius faisoit tant de cas qu'il les portoit toujours avec luy, on s'en pourroit servir utilement. Le stile en est fort beau, & la maniere de traiter les choses repond fort bien au stile, &c.* On observe

terve dans l'*Avis important*, qu'il n'y a point de purgation qui suffise pour retrancher tout ce qu'il y a de dangereux dans Episcopius, où l'on avale le poison du Socinianisme, & où le mystere de la Trinité est mis en-balance, & placé au rang des dogmes dont la creance est indifferente, comme n'étant pas clairement contenu dans l'Écriture. On en tire des conséquences que selon toutes les apparences le P. Mabillon n'a point prévus. Il a ajouté une liste des difficultez qui se rencontrent dans l'Histoire, & dans la doctrine de chaque siecle; cela peut donner bien des ouvertures aux jeunes Religieux, pour qui il a consacré son ouvrage, & dressé aussi un Catalogue de livres, pour former une Bibliothèque conforme à leur état & à leurs conseils.

ARTICLE IV.

La Poësiue d'Aristote, contenant les regles les plus exactes pour juger du Poëme Heroique, & des pieces de Theatre, la Tragedie & la Comedie. Traduite en François avec des remarques Critiques sur tout l'ouvrage, par Mr. Dacier. A Paris, chez Claude Barbin, 1692. in 12. pagg. 527.

MR. Dacier qui a consacré toutes ses veilles au service des Anciens, est tellement persuadé qu'on ne peut réussir qu'en

qu'en marchant après eux, qu'il les propose sans cesse comme les seuls modeles qu'on doit avoir devant les yeux. C'est pourquoy il paroît en colere dès la premiere page de sa Preface, & il laisse comprendre que le mépris des regles d'Aristote, est la cause originaire de la decadence de l'art Poëtique, & que l'on ne fera jamais rien qui vaille, tant qu'on ne suivra pas le chemin qu'il a montré. Si la Poësie fût demeurée dans la premiere simplicité, l'on n'auroit point eu besoin de preceptes. On ne faisoit des vers que pour la joye des festins, & l'art y avoit moins de part que la debauche. La licence augmenta dans la chaleur du vin; & à mesure que les esprits se raffinerent, on allongea le Poëme; quelques pointes de Satire en furent les principaux reliefs. Les plus sages, qui s'appellerent *Philosophes*, voulurent mettre à profit le goût du peuple pour le spectacle, & pour la Poësie, & ils deguiserent leurs instructions sous l'apas du plaisir. Homere inventa ou plutôt il perfectionna le Poëme Epique. Mais ce n'étoit pas assez. Il falloit un genre de Poëme, qui en représentant par l'action la conduite ordinaire de la vie, fit une impression plus prompte & plus sensible. On inventa donc la Tragedie. A la verité les commencemens en furent bien grossiers. On l'a polie dans la suite, & pour cela il a fallu consulter le bon goût, & composer un art pour divertir les spectateurs.

teurs. La question est donc de savoir, si c'est Aristote qui a trouvé les regles les plus justes & les plus sûres. Mr. Dacier le va prouver.

Aristote étoit un grand Philosophe: d'un esprit très-vaste & très-étendu. Sans compter ses autres decouvertes dans les sciences, il en a fait de grandes dans la connoissance du cœur, sur laquelle roulent les plus beaux mouvemens de la Poësie. Voilà déjà un prejuge pour luy, en voicy un autre. Il avoit vû naître la Tragedie. Eschyle la venoit de tirer de son premier cahos. Sophocle & Euripide l'avoient conduite à un degré de beauté qu'il étoit difficile de surpasser: & Aristote qui en avoit vû le succès sur le theatre d'Athenes, avoit pu apprendre par le jugement d'un peuple si delicat, le but & les effets de l'art. Par consequent personne n'en pouvoit mieux decider. Mais sans trop faire valoir l'ouvrage par le nom d'Aristote, Mr. Dacier soutient que les regles de sa Poëtique sont puisées dans le sentiment commun de tous les hommes, & dans la nature elle-même; & que l'on en trouve la verité & la certitude dans son propre cœur. Ce ne sont point des loix qui émanent de la seule autorité du Legislatteur: elles sont prises de la raison & de l'experience. C'est de là qu'elles tirent toute leur autorité, qu'elles ont conservée après tant de siècles: car selon Mr. Dacier dès qu'on

s'e.

s'éloigne d'Aristote, l'on sent sans qu'on y fasse reflexion, qu'on s'éloigne du bon sens. Sur ce pied-là la Tragedie moderne a bouleversé toutes les regles de l'art. Selon Aristote la Tragedie est l'imitation d'une action allegorique & universelle, qui convient à tout le monde, & qui par la compassion ou par la terreur modere & corrige nos passions: & aujourd'hui c'est simplement l'imitation d'une action particuliere qui ne convient à personne, & qui n'est inventée que pour amuser le spectateur par le denoüement d'une vaine intrigue, qui allume les passions au lieu de les calmer. Ainsi l'on ne peut point appeller un art ce qui ne tend à aucun bien, qu'à remplir la curiosité par la singularité de quelques aventures imaginaires. Par consequent c'est un axiome de la raison seduite par les charmes de la volupté, que *tout ce qui plaît est bon*. C'est une regle dictée par l'amour propre. Il vaut mieux dire qu'il y a un art de plaire qui ne depend ni du caprice, ni du hasard: & cet art consiste en certaines regles, hors desquelles on ne plaît pas long-tems. D'où il s'ensuit que si la Tragedie est un art, elle doit tendre à l'utile par la voye du plaisir, & qu'on n'attrape point le but de l'art dès là seulement qu'on plaît. Aristote ne permet de divertir le spectateur que pour l'instruire en même tems: en ce cas c'est un amusement sage & réglé, & un artifice innocent pour cor-

riger

riger les vices, qui réussit mieux que la severité des preceptes: & pour cela Mr. Dacier renvoye à Aristote, qui a dirigé les regles de la Tragedie sur ce plan-là.

Mr. Dacier après avoir rendu compte de ses notes & de sa traduction en peu de mots, vient en suite à la vie d'Aristote. Personne n'ignore qu'après avoir été 20. ans à l'école de Platon, il fut appellé par Philippe pour être Precepteur d'Alexandre le Grand. C'est presque tout ce qu'on nous dit de luy qui ne soit point sujet à contestation: & tout ce qu'on a débité contre luy est soigneusement supprimé par Mr. Dacier. On peut juger que la Preface ne finit point sans le Panegyrique d'Aristote, & que l'Auteur n'épargne point les termes qui expriment son admiration. Nous allons dire quelque chose des notes.

Aristote observe en passant quelle fut l'origine de la Tragedie. Ce n'étoit dans sa naissance qu'un simple Chœur qui jouoit tout seul, & qui chantoit des *Dithyrambes*; c'étoient des Hymnes à l'honneur de Bacchus, & du Dieu des raisins: de même que les *Nomes* étoient à l'honneur d'Apollon. Dans ces *Dithyrambes* les Acteurs se disoient & se renvoyoient des salutes & des injures. Thespis pensa le premier à jeter dans le Chœur un Personnage, qui pour le delasser, & luy donner le temps de reprendre haleine, récitoit les aventures de quelque homme illustre. Il promenoit par les

bourgs

bourgs de l'Attique les Acteurs barbouillez de lie, qui chantoient & jouoient sur une charette:

Dicitur et plaustris vexisse poemata Thespia.

Eschyle trouvant que ce seul Personnage, que Thespis avoit inventé pour laisser reposer le Chœur, étoit ennuyeux, comprit qu'un second qui s'entretiendroit sur la Scene avec le premier, occuperoit plus agreablement l'auditeur par le moyen du dialogue. Cela luy réussit très-bien: c'est pourquoy il diminua les chants du Chœur pour laisser parler les Personnages. Il inventa aussi un principal rôle, afin que l'un étant subordonné à celui qui tenoit le premier rang, il y eût unité d'action. Eschyle ne perfectionna pourtant point son nouveau plan, & y laissa encore bien du desordre & de la confusion. Il habilla un peu plus honnêtement ses Acteurs, & leur chaussa le Cothurne. Mais la Tragedie ne parvint que fort tard à la grandeur & à la gravité qui luy sont convenables; car elle ne se fit qu'avec peine des petits sujets & du stile burlesque, qu'elle avoit retenu des pieces Satiriques d'où elle sortoit. Sophocle qui s'aperçut que les deux Personnages d'Eschyle ne suffisoient pas pour la variété des incidens, ajoûta un III. Interlocuteur, & les Grecs en demurerent là. C'est l'avantage des Modernes sur la Tragedie

gédie Grecque, d'avoir fait monter sur la Scene un plus grand nombre d'Acteurs. Cela augmente le trouble qui y doit regner, & fait une diversité plus intéressante. Quand la Tragedie eut pris une autre forme, l'on changea la mesure des vers. La mollesse de ceux dont on se servoit, ne convenoit qu'à la gayeté des mouvemens & des gestes des Acteurs. On choisit les vers Jambes, parce qu'ils imitent davantage le stile simple & naturel de la conversation, & qu'ils entrent le plus dans le discours ordinaire: on les préfera au vers Hexametre qui se fait trop remarquer, à cause de sa cadence noble & harmonieuse. Mr. Dacier par cette regle d'Aristote condamne nos Tragedies, où l'on parle en vers Alexandrins. Comme l'on y est présumé parler en prose, ces vers pompeux franchissent les bornes de la conversation. Un langage si enflé ne peut tenir nature de prose. On sent trop que cette cadence si égale, & ces expressions érudites ne sont point le sentiment present de celui qui parle. Cela paroît trop medité, & trop ajusté pour le croire veritable.

On ne travailla à cultiver la Comedie qu'après la Tragedie, d'où elle emprunta bien des choses. Aristote la definit, *Une imitation des plus mechans hommes dans le ridicule*. Mr. Dacier censure Mr. Corneille pour avoir traduit, *une imitation de personnes basses & fourbes*. Il pretend que tout ce

des Sçavans. Septembre 1692. 45
qui est ridicule en peut faire le sujet, & qu'Aristote sans se renfermer dans le choix des personnes basses, content qu'on mette sur le Theatre les Rois mêmes, pourveu que le comique soit le caractere regnant de la piece. Plaute appella en plaisantant son *Amphytrion* une *Tragicomedie*, parce qu'il y tourne en ridicule un sujet tragique. Mr. Corneille n'etoit point du tout de l'avis de Mr. Dacier. Il tenoit que quand on ne mettoit sur la Scene qu'une intrigue d'amour entre des Rois, l'action n'etoit pas assez importante pour s'élever jusqu'à la Tragedie. Sa dignité demande un plus grand interêt à demêler, & une passion plus noble & plus mâle, & doit donner à craindre de plus illustres malheurs que la perte d'une maîtresse. Il faut que l'amour s'y contente du second rang, & que la gloire ou l'ambition y prennent le pas au dessus de luy. Il avoué pourtant que ce genre de Comedie est inconnu chez les Anciens. Mais il trouvoit qu'il falloit oser quelque chose, & essayer si en abandonnant leurs vestiges, on ne fera point quelque tentative heureuse. Son entreprise trouve une excuse dans cette reflexion de Tacite: *Ce qui nous sert aujourd'huy d'exemple, a été autrefois sans exemple, & ce que nous faisons sans exemple en pourra servir un jour*. Ainsi Mr. Corneille faisoit consister la difference entre la Tragedie & la Comedie, en ce que l'une a pour objet une action ridicule

ricieuse & extraordinaire, & l'autre une action commune & enjoiée. Aristote s'est rapproché de luy en ce point : car selon sa définition, le Poëte comique après avoir dressé son sujet sur la vraisemblance, se moque des mœurs du tems sous des noms qu'il impose à sa fantaisie ; & la Tragedie sous de véritables noms, tend à purger les passions par la compassion & par la terreur.

Mr. Dacier a cherché quelques circuits pour donner un sens juste à ce qu'Aristote a avancé, que la Tragedie acheve de purger les passions par la terreur & par la compassion. Il tâche de défendre cette belle idée de ce Philosophe. D'abord il faut adoucir le terme, & ne point entendre que la Tragedie deracine les passions : c'est trop ; il suffit qu'elle en modere les excès, & les bouillons les plus impetueux. En nous mettant devant les yeux les malheurs inévitables aux Heros mêmes, elle prepare à les craindre moins, ou à en être moins surpris. Elle fait souvent divertir sur la Scene, peuvent leur arriver sur le theatre du monde, & qu'ils feront peut-être le sujet d'une catastrophe pareille à celle qui les vient de toucher. Ce spectacle présenté aux yeux fait plus d'impression, que des moralitez détachées de l'exemple, & apprend à se garantir des passions qui ont précipité les autres dans la disgrâce.

C'est

C'est par là que la Tragedie ressemble à la Fable, qui n'est autre chose qu'une instruction déguisée sous une image allegorique. Mr. Dacier met ici en opposition avec Aristote Mr. Corneille, qui contes- toit ces effets de la Tragedie. Aristote pour justifier son idée avoit dit, que la crainte naît des malheurs de nos semblables, & la pitié des miseres de ceux qui meritoient un meilleur sort. La pitié embrasse l'intérêt de la personne que nous voyons souffrir, & la crainte qui la suit regarde te nôtre. L'amour propre qui est la source de toutes nos passions, s'allarme par la frayeur d'une semblable infortune. Paul Beni disoit que puis que la Tragedie n'introduit que des Rois, ou des personnes du premier rang, & que les Auditeurs n'ont point de sceptres par où leur ressembler, elle ne peut point exciter la crainte qui vient de voir nos semblables plonger dans le malheur. Mr. Dacier repond à cette objection, que le Poëte n'a pas tant en vûe d'imiter les actions des Rois en particulier, que celles des hommes en general, qu'il a revêtus de noms brillans pour leur donner plus d'éclat. Effacez les noms d'Edipe, ou d'Oreste, & il ne demeure qu'un homme ordinaire, emporté par les mêmes passions que les spectateurs, qui peuvent se faire application de ce qui est commun à tous les hommes. Mr. Corneille poussa la difficulté plus loin. Aristote

te pour expliquer sa regle, ne veut point que le vertueux tombe de la felicite dans l'adversite. Cet evenement trop injuste excite plus d'indignation & de haine contre celuy qui fait souffrir, que de pitie pour celuy qui souffre; & laisse l'Auditeur malcontent par la colere qu'il remporte, & qui etouffe la compassion. Il ne veut pas non plus qu'on choisisse un mechant homme, pour le faire passer de l'adversite à la prosperite: ni au contraire qu'on le reprenie abime par ses malheurs. Il n'y a rien de moins tragique, & qui choque plus le spectateur. En rendant les vices heureux on les fortifie; contre le but d'Aristote. D'autre cote la chute d'un scelerat ne touche point: c'est une juste punition, & les Auditeurs qui ne se croyent pas si criminels, n'apprehendent point une fin aussi funeste. Un tel sujet n'a rien qui soit pitoyable ni terrible. Reste à choisir entre les deux extremitez: c'est-à-dire un personnage celebre qui n'étant ni vicieux, ni juste dans le souverain degre, se soit rendu malheureux par quelque faute involontaire. Aristote cite pour exemple de ce juste milieu *Edipe & Thyeste*. Or Mr. Corneille contredit la regle, & les deux exemples proposez pour modele. Il pretend que les malheurs d'une personne tout à fait vertueuse & opprimee, peuvent être avec succès le sujet d'une piece tragique, bien qu'elle ne soit coupable d'aucun crime dont

dont on se puisse corriger sur son exemple. Si l'on se renfermoit dans les limites prescrites par Aristote, il seroit bien difficile de trouver un événement propre à exciter précisément cette crainte, & cette pitie qui purgent les passions. On ne découvre point dans *Thyeste* cette probite commune, & cette faute innocente qui affectionne le spectateur à sa personne. Si l'on attribue son defastre à son inceste, l'Auditeur qui n'est point capable du même crime, n'est point ému: & selon Mr. Corneille, cet exemple n'a point les conditions designees pour la perfection de la Tragedie. Mr. Dacier soutient pourtant que *Thyeste* pour n'être pas retranché dans l'exacte vertu, n'a commis des crimes que par la violence des passions, qui peuvent emporter les honnêtes gens. C'est par un desir effrené de tirer vengeance d'Atree son frere, qui refusoit de le laisser regner à son tour. La colere causée par l'infidelite d'Atree est un de ces mouvemens forcez, qui surmonte la resistance de la raison par son impetuosite. Par consequent on ne laisse pas de plaindre *Thyeste* malheureux, & de comprendre combien il est dangereux de ne pas reprimer la colere, qui mene toujours à l'injustice. Nous nous arrêterons encore aux observations de Mr. Dacier, sur l'un des endroits les plus epineux de la Poetique d'Aristote: c'est le partage de la Tragedie

en quatre parties, le Prologue, l'Episode, l'Exode & le Chœur. Cette division est bien différente de celle des Latins, qui partageoient la Tragedie en 5. Actes, qui marquent quatre intervalles. Le Prologue étoit pour préparer l'Auditeur à ce qui alloit arriver, & pour ouvrir le sujet de la piece: il repondoit au 1. Acte de nos Tragedies. L'Episode est tout ce que l'on recitoit entre les chants du Chœur. Nous venons de dire que la Tragedie n'étoit dans son origine qu'un Chœur sans Acteurs. Ainsi tout ce que les Acteurs qu'on y fouroit dans la suite disoient entre les chants du Chœur, s'appelloit *Episode*: parce que ces recits étoient des morceaux détachés, sans aucun rapport à l'action principale. Mais quand la Tragédie eut changé de forme, ces recits renfermez entre les chants du Chœur, & toujours tirez d'aventures différentes, devinrent la partie principale, & les Poètes ne prirent plus les sujets de leurs recits que d'une même action, afin que la piece ne fût point composée de membres independans les uns des autres. L'Exode étoit tout ce qu'on disoit après que le Chœur avoit cessé de chanter pour ne plus reprendre. Pour parler plus nettement c'étoit le denouement de l'intrigue, & la catastrophe de la piece. On comprend assez quelle étoit la fonction du Chœur, sans qu'il soit besoin de l'expliquer. Cette partie a été retranchée

do

de la Tragedie moderne. On ne conçoit pas bien comment les Atheniens si delicats associoient la Musique, & le chant du Chœur avec les actions tragiques: il n'y a rien qui paroisse plus mal placé: & Mr. Dacier qui ne peut du tout souffrir les Tragedies en Musique, (les Opéra) & qui les appelle les *grottesques* de la Poësie, a de la peine à justifier leur goût là-dessus. C'étoit un reste de la vieille Tragedie, que l'on voulut conserver pour flatter la sensibilité des Grecs pour la Musique. D'abord les chants du Chœur n'étoient point liez à l'action tragique: & comme ce défaut étoit trop sensible, on reduisit le Chœur à ne dire que des choses qui convinssent au sujet principal. On retint donc les chants du Chœur comme un assaisonnement de l'Intermede, & une partie de bienveillance & d'ornement, qui contenoit la passion dominante des Atheniens. On peut douter si Mr. Dacier a rien publié qui luy fasse plus d'honneur que ce Commentaire: il y fait paroître une connoissance du Theatre des Anciens qui n'est pas commune.

52

HISTOIRE DES OUVRAGES des SCAVANS.

Mois d'OCTOBRE 1692.

ARTICLE V.

Histoire Critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament, depuis le commencement du Christianisme jusqu'à nôtre tems. Avec une Dissertation Critique sur les principaux Actes manuscrits qui ont été citez dans les III. Parties de cet Ouvrage. Par Richard Simon Prêtre. A Rotterdam chez Reinier Leers. 1692. in 4. pagg. 1025.

MR. Simon finit par ce III. volume son dessein sur le N. Testament. Il a traité du Texte & des Versions dans les II. premiers, & ce dernier regarde les Commentateurs: il remplit par là la premiere vuë. Cependant il sera obligé de

des Scavans. Octobre 1692. 53
de faire un supplément, pour repousser quelques objections qui ont été faites contre son Ouvrage. Il a eu besoin d'une lecture prodigieuse & bien fatigante, pour porter son jugement sur tant de differens Commentaires. Il n'y a gueres d'étude qui lasse davantage.

Dans les premiers siècles de l'Eglise les interpretations mystiques & spirituelles étoient fort en usage. On avoit puisé cette methode chez les Juifs. C'étoit assez le goût des Orientaux, qui affectoient de donner à leur culte & à leurs ceremonies un sens sublime & allegorique. Mais comme l'imagination a beaucoup de part à ces explications, elles ne manquèrent pas de degenerer en subtilitez & en raffinemens peudignes de la majesté des Ecritures Divines. Clement d'Alexandrie donna beaucoup dans les allegories, s'imaginant relever par là la simplicité de l'Ecriture. C'étoit aussi pour répondre aux insultes des Gnostiques, qui traittoient le reste des Chrétiens de gens grossiers & ignorans, qui expliquoient les Livres Sacrez d'une maniere basse & litterale. Ces Gnostiques étoient des Philosophes plutôt que des Chrétiens, qui enflés de leur science dressoient leur Theologie sur la Philosophie de Pythagore & de Platon; ils cherchoient des mysteres par tout, & sous pretexte de ne rien dire que de fort élevé au dessus du vulgaire, ils se jettoient dans

un galimathias pompeux dont ils étourdissoient le peuple. Dans le fond ils rendoient l'Écriture méprisable, & ils autorisoient toutes leurs visions par quelque explication mystérieuse, dont les gens entêrez du sens mytique ont de la peine à se defabufer. Origene qui avoit l'imagination vive & feconde est tout plein d'allégories. Il y en a de bien froides dans ses Commentaires, & qui ne sont fondées que sur quelque étimologie grammaticale, ou sur des jeux de mots auxquels il fait allusion. Il s'appuyoit aussi sur des nombres: & cela est assez ordinaire aux Theologiens de ce tems-là. Il vouloit qu'un Theologien s'attachât avec diligence, à decouvrir le sens caché sous chaque mot & sous chaque syllabe. Il appelloit même corporels ceux qui s'attachoient trop à la lettre. Mr. Simon convient pourtant qu'il y a beaucoup à profiter dans les Commentaires d'Origene. On y peut apprendre l'ancienne Theologie, & y trouver d'ingenieuses speculations. Il n'étoit point en bonne odeur chez les Grecs, à cause de certains principes qui ne sont nullement orthodoxes. Par exemple, dans son Commentaire sur S. Jean il observe que cet Evangeliste, qui avoit une connoissance exacte de la langue Grecque, met l'article δ devant le nom Θεός, Dieu, lors qu'il parle de l'auteur de l'Univers qui n'est engendré de personne, & qu'il

sup-

supprime l'article quand il parle du Verbe, pour marquer de la difference entre l'un & l'autre. Il attribuoit même au Pere seul par distinction le titre de *αὐτόθεος*, Dieu par luy-même; & quand il expose ces paroles de S. Jean, *πάντα δι' αὐτῆς ἐγένετο*, toutes choses ont été faites par luy, il loutient que cette expression di' *αὐτῆς*, ne marque point la cause principale, mais la cause seconde: supposant que le Fils n'avoit été que le ministre du Pere dans la creation du monde, qui avoit été créé par un être supérieur. Eusebe l'a defendu contre Marcel, qui l'accusoit de s'être trop hâté d'écrire sur les Livres Sacrez. Il étoit encore si rempli des Auteurs profanes, qu'il transportoit dans la Theologie les idées de la Philosophie Platonicienne. Il affectoit je ne sçai quelle Theologie profonde, afin de trouver de plus grands mysteres dans la Religion, & il rejettoit toujours les sentimens communs, pour preferer certaines opinions qu'il croyoit plus élevées. C'est pourquoy il n'avoit pas de principes fixes: car par le sens mystique, l'on peut trouver tout ce qu'on veut dans l'Écriture, & tout depend de la situation d'esprit de l'Interprete. On peut appliquer ici ce que disoit Isidore de Damiette, contre ceux qui trouvoient des types de J. CHRIST dans tout le V. Testament: qu'en donnant des interpretations forcées aux passages qui ne s'entendent point de luy, ils faisoient douter

de ceux qui luy conviennent véritablement. Pour dire encore un mot d'Origene, la fertilité de son imagination l'emportoit à de trop fréquentes digressions, qui luy attirerent le nom de *Grand Causeur*, que ses ennemis luy donnerent.

Les nouveautez d'Arius contraignirent les Peres à joindre les raisonnemens à l'explication du texte. On ne hasarda plus des preuves allegoriques : on combattit par des conséquences que chacun tiroit des termes de l'Ecriture, & comme l'on entra dans un detail inconnu aux Anciens, il fallut se defendre par des interpretations plus exactes. S. Athanase montra le chemin ; & quoy qu'il n'ait fait aucun Commentaire positif sur l'Ecriture, il donna aux passages qu'il alleguoit aux Ariens, des éclaircissemens judicieux & concluans. S. Gregoire de Nazianze qui eut beaucoup à demêler avec les Ariens, les combattoit en homme eloquent par la force de ses expressions, & la delicateffe de son stile. Il avoit plus d'élevation que S. Athanase : mais il pressoit avec moins de vigueur, & à la maniere des Orateurs il se contentoit de raisons qui ont quelque apparence. Mr. Simon remarque même qu'au lieu de repondre à ses adversaires, qui le desioient de produire un seul passage de la Bible où il fût parlé de l'adoration du S. Esprit, & en quel lieu il étoit ordonné de l'invoquer, il prit des precau-

tions qui affoiblissoient par avance des passages qu'il alloit citer, & accusoient son peu de confiance. Il renvoye aussi ses ennemis à son Traité des dogmes non écrits, & à la tradition. Ce dernier argument étoit bon contre les Macedoniens, qui luy reprochoient d'introduire une Divinité nouvelle. Cette controverse exerça tout ce siecle-là : & c'est par cette raison que les Commentateurs s'arrêtent toujours aux passages qui ont du rapport à la querelle de leur tems. Les Peres eux-mêmes se lamentoient fort de la fureur qui avoit saisi tout le monde. Toutes les places publiques étoient devenues des champs de batailles, & les Artisans mêmes mettoient en contestation dans leurs boutiques, *Si le Pere étoit plus grand que le Fils, ou si le Fils ayant été engendré il peut être éternel*. On en disutoit en tous lieux, & c'étoit la matiere de toutes les conversations. S. Gregoire a temoigné l'extrême de plaisir qu'il ressentoit, de voir ainsi le plus grand mystere du Christianisme le jouët de la dispute ; & il eut la douleur d'avoir à supporter le triomphe des Ariens, qui vantoient leur multitude, & luy reprochoient le petit nombre de ses partisans. Mr. Simon a recueilli un bon nombre des endroits contestez, & l'explication des Commentaires.

Il insiste avec plus de diligence sur ce qu'ont dit les Peres Grecs du libre arbitre

& de la grace. Ils embrassèrent le party de la volonté libre & independante, determinez par les demêlez qu'ils eurent ou avec les Payens pour la fatalité inevitable de leur destin, ou avec les Gnostiques & les Valentiniens qui détruisoient toute liberté dans l'homme, & qui divisoient les hommes en *charnels* & *spirituels*: dont les uns étoient ou perdus ou sauvez nécessairement, & sans qu'il fût en leur pouvoir de faire autrement. Les Gnostiques mettoient Pharaon dans l'ordre des terrestres, que Dieu endureit pour le faire perir. Origene repondoit que l'endurcissement de Pharaon, n'est attribué à Dieu, que selon le langage des Juifs qu'il ne faut pas prendre litteralement. Car, dit-il, pourquoy Dieu se mettroit-il en colere, s'il étoit luy-même l'auteur de l'opiniatreté de Pharaon, pour ne point laisser aller le peuple d'Israël? S. Gregoire de Nyse pour confirmer qu'il ne falloit rien conclure de ses fortes d'expressions, communes chez les Juifs qui attribuent tout à Dieu, cite ce passage de l'Ecclesiaste: *Dieu a donné une mechante occupation aux hommes afin qu'ils s'y occupent.* Il ne seroit pas de la pieté, selon luy, de soutenir que Dieu offre aux hommes des occasions de péché, & qu'il a tendu exprès des pieges à l'infirmité humaine. Cela est trop irreconciliable avec la bonté de Dieu. Il allegue encore cet endroit de l'Ep. aux Romains, *Dieu les a livrez à un sens reprobé.*

vé. Ces paroles insinuent que Dieu bouleverse l'esprit de ceux qu'il a resolu de perdre. Il ne faut donc point les prendre dans le sens qu'elles presentent d'abord: Dieu ne peut être injuste, ni châtier le crime que l'homme ne peut éviter. S. Chrysostôme explique dans la même vuë ces paroles de JESUS-CHRIST, qui semblent avoir quelque chose de dur: *Je te rends graces, ô Pere, de ce que tu as caché ces choses aux sages & aux prudens.* Est-ce que J. CHRIST se rejouit de la perte des sages? point du tout. C'est leur orgueil, & non pas la volonté de Dieu qui est la cause de leur perte. Ce Pere évitoit ces questions, parce qu'elles embarassent le peuple: mais il s'y trouvoit engagé malgré luy; parce qu'il trouvoit sans cesse sur ses pas les Valentiniens ou les Manichéens, qui excusoient jusqu'à la trahison de Judas, soutenant qu'il étoit infailliblement destiné à livrer JESUS-CHRIST, & qu'il n'étoit pas en sa puissance de résister à sa destinée. Il repliquoit qu'il étoit inutile de penetrer les secrets de Dieu, & qu'il suffisoit de savoir que l'on ne fait le mal ni par nécessité, ni par contrainte. *Οὐκ ἀνάγκη ἢ ἐκ πεινῆς.* Mr. Simon ne met pas dans le rang des Commentateurs. S. Chrysostôme n'a fait que des Homelies, où il ne parle ni en Critique ni en Dialecticien. Mais on ne laisse pas de faire icy mention des Peres qui ont donné des éclaircissemens, qui valent bien des Commentaires.

res, qui sont d'ordinaire fort secs & fort abregez. L'Auteur pour ne pas faire des decisions sans en rendre raison, a recueilli divers endroits qui servent de fondement aux jugemens qu'il a portez. Il ne parle pas avec beaucoup de prevention des Commentaires de S. Augustin. On ne presente peut-être pas sans dessein au Lecteur, la comparaison que fait ce Pere des 72. disciples envoyez par J. CHRIST pour prêcher l'Evangile, avec le soleil qui parcourt le monde en 24. heures, parce que le nombre de 72. est composé de 3. fois 24. & la raison qu'il rend de ce qu'ils vont 2. à 2. c'est que la charité est renfermée en deux preceptes, & qu'elle ne s'exerce qu'entre 2. personnes. Il faut le nom de S. Augustin pour sauver ces remarques trop subriles. Quand il composa son Commentaire sur l'Epître aux Romains, il n'avoit point encore en tête l'heresie de Pelage. Ainsi en expliquant les v. 11. 12. & 13. du Chap. 9. où il est dit *qu'avant que les enfans fussent nez, & qu'ils eussent fait ni bien ni mal, &c.* Ainsi il est écrit *j'ay aimé Jacob & j'ai Esau*, il previent les Manichéens qui alleguoient cette predestination absolue; c'est-à-dire cette haine pour Esau, & cet amour pour Jacob, avant qu'ils fussent nez, & qu'ils eussent fait ni bien ni mal. Ils étoient entraînez par une loy souveraine, & par un ordre invARIABLE, & il étoit impossible à Esau de se soustraire à la haine de

des Scavans. Octobre 1692. 61
de Dieu. Il résoud cette objection, dont il sentoit tout le poids, par la prescience de Dieu, qui avoit prévu la perversité d'Esau, & ne l'avoit devoüé à sa haine qu'en consequence de cette prevision. L'élection est une suite de la prevoyance de Dieu, & il n'arrive rien parce qu'il l'a decreté: mais il a decreté parce que l'avenir n'est point caché à sa Providence. Selon Mr. Simon S. Augustin suivoit alors les traces des Anciens, & en se retractant il s'est écarté de la doctrine des premiers Peres, pour contredire Pelage son adversaire. L'un des plus importants ouvrages de S. Augustin sur l'écriture, c'est la *Concorde des Evangiles*. Cette entreprise étoit digne de luy, parce qu'on ne la peut soutenir qu'avec beaucoup d'esprit & d'érudition. Il étoit pourtant difficile qu'il ne bronchât point, puis qu'il n'avoit qu'une notion tres-generale de la langue Grecque & Hebraïque. Par ex. il n'a pas été fort heureux à justifier l'erreur qui se trouve dans S. Matthieu, lequel a cité le Prophete Jeremie pour le Prophete Zacharie. Il pouvoit en charger les Copistes, & s'en tenir aux exemplaires où on lit le *Prophete* sans le nommer. Mais il se ferma cette voye d'échapper, en montrant que le nom de *Jeremie* se trouve dans les exemplaires Grecs, & que ceux où il est effacé sont corrigez après coup. Pour grossir ainsi la difficulté, il falloit avoir en reserve une

raison decisive. Cependant par sa reponse il fourait des armes aux Payens, qui indiquoient cette faute pour contester l'inspiration de S. Matthieu. Il suppose que cet Evangeliste avoit, sans faire reflexion, pris Jeremie pour Zacharie, & qu'après s'en être apperçu, il l'auroit corrigé, s'il n'avoit pas considéré que sa plume étant regie par le S. Esprit, ce n'étoit pas en vain qu'il s'étoit trompé, *nisi quia Dominus hoc scribi constituit*. Mr. Simon qui developpe ce raisonnement, pretend qu'à parler sans ambiguïté cela veut dire que la faute étoit suggerée par le S. E. & qu'il avoit cru la devoir respecter. Cela est sujet à de mauvaises suites. Son principe, que le même Esprit ayant inspiré & Jeremie & Zacharie, il importoit peu de citer l'un ou l'autre, ne vaut gueres mieux. Il s'agissoit de ce qui avoit été dicté à Jeremie ou à Zacharie, en quoy le S. E. ne pouvoit pas se tromper; & non de ce que le S. E. avoit inspiré en general.

Il faudroit un terrain plus large & plus spacieux pour suivre un peu exactement Mr. Simon, & ramasser icy toutes les remarques Critiques dont tout son ouvrage est semé, & l'opinion qu'il a des Commentateurs du N. T. C'est une liste trop longue à parcourir. Il a même inseré sur son catalogue les Poëtes, qui ont paraphrasé l'Evangile dans leurs vers. Il n'a point parlé de l'Imperatrice Eudoxie, qui

avoit

avoit mis en vers non seulement les 8. premiers livres de la Bible, mais qui avoit encore écrit la vie de J. C. en vers heroïques tous tirez d'Homere, que l'on appelloit *les centons d'Homere*. Mais il n'a point oublié *Proba Falconia*, qui dans le même siecle composa des centons de Virgile sur quelques endroits du V. & du N. Testament. La Bigne les a inferez dans la Bibliothèque des Peres. Quoy que l'invention en soit ingenieuse, il est presque impossible que ces sortes d'imitations soient tout-à-fait justes, & qu'elles ne retiennent quelque chose du stile profane du Poëte. On a de la peine à ne pas sourire, quand elle ouvre un discours qu'elle fait faire par JESUS-CHRIST au Diable par ce vers imité de Virgile:

Olli subridens sedato pectore fatur.

Mr. Simon va chercher des Commentateurs dans toutes les sectes: & afin que l'on n'en soit point offensé, il repete bien des fois qu'on ne doit point se preoccuper contre tout ce qui part de la plume des Heretiques. Une aversion si generale est injuste: il ne faut point se faire une fausse honte d'avoir raison avec eux, ni donner dans la haine des Controversistes, qui bien loin de se rapprocher de leurs adversaires ne veulent être d'accord sur rien, & se jettent dans les extremités pour se tenir dans un

plus

plus grand éloignement. Dans le chapitre où l'Auteur fait passer *Erasme* en revûe, il le blâme un peu d'avoir mêlé sa passion & son chagrin dans ses Notes. Sur ces mots du chap. 17. v. 5. de S. Matt. *ne l'écoutez-le*, *Erasme* fait une leçon aux Moines qui écou-toient plutôt S. Benoît ou S. François que J. CHRIST. Cette reprimande eût été mieux placée ailleurs: cela ne convient point à un Interprete. Il a fait la même chose en parlant des *Phylacteres* des Phari-siens. Il declame là contre les devotions monachales, qui n'étoient entretenûes que par la sottise du peuple: *Quos alit populi stultitia*. S. Jérôme seroit bien surpris, dit-il, de voir les Moines pour gagner de l'argent montrer le lait de la Vierge, les chausses de Joseph, le peigne d'Anne, & le prepuce de J. CHRIST. Ce n'étoit point là au gré de Mr. Simon le tems de faire rire ses Lecteurs. Quoy qu'il en soit *Erasme* est critiqué assez sechement, & on l'accu-se d'avoir lu les Peres, & travaillé ses ou-vrages avec tant de precipitation, que l'on s'apperçoit bien qu'il n'a pas medité ses matieres, & qu'il s'est un peu trop hâté dans ses citations. Mr. Simon ne meprise pourtant point par tout cet habile Critique. Il laisse tomber dans son chemin quelques fleurs, & ne luy refuse pas toujours son approbation. Il louë sa Paraphrase sur le Nouv. Testament, avec cette restriction, qu'*Erasme* s'est trop émancipé, & avoit pris

pris trop de libertez. Aussi cet ouvrage luy attira-t-il de fâcheuses censures de la part des Theologiens de Paris. Il se plaint qu'on le traittoit avec trop d'animoité; & il representa que si l'on examinoit les écrits des Peres avec la même rigueur, l'on y trouveroit mille propositions plus dignes de condamnation que les siennes; & qu'on lisoit avec applaudissement dans S. Augustin ou dans S. Cyprien, ce qui passoit dans sa bouche pour une impieté.

La Dissertation touchant les manuscrits que Mr. Simon a ajoutée à son livre, n'est point à négliger. Il a tant manié de ma-nuscrits, qu'il peut en discourir avec quel-que autorité. Les MSS. Grecs du N. Testa-ment sont tous au dessous de 600. ans, si l'on en excepte deux qui ont au moins 800. ans. L'un est dans la Bibliothèque du Roy, & l'autre dans celle de Mr. Colbert. Les Protestans ont cru qu'il falloit traduire le N. T. sur le Grec, prétendant qu'il y avoit plus de sûreté qu'à suivre la Vulgate, ou la version Latine de S. Jérôme. L'Auteur soutient qu'on se trompe. Il avouë que les Moines qui ont revû & copié les anciens Auteurs se sont donné bien des libertez, & que les manuscrits Grecs du N. T. qui ont passé par de si dangereuses mains, n'ont point été plus fidèlement transcrits. De là vient qu'ils varient, & que l'on y trouve tant de differences. Le Pape * Urbain VIII. pour

* Mort en 1644.

pour regler ces varietez, fit travailler à une édition Grecque retouchée sur 22. manuscrits. On reforma le Grec vulgaire sur le plus grand nombre de manuscrits, & l'on n'eut point d'égard au sentiment de quelques Theologiens, qui vouloient que l'on ne consultât que la Vulgate pour reformer le Grec, sous pretexte qu'elle a été déclarée authentique par le Concile de Trente. Par ex. tout le v. 35. du Chap. 27. de S. Matthieu ne se trouva point dans 10. manuscrits. Les Censeurs ou Reviseurs commis par le Pape Urbain firent marquer d'une note ce verset, comme devant être retranché du Grec ordinaire où il se trouve. Ces variations sont une preuve de la hardiesse des Copistes qui ont alteré le texte. Mr. Simon a observé qu'Erasmus s'est fondé sur cette raison generale, pour affoiblir les consequences que l'on tire des passages qui sont pour la Divinité de J. C. Il convenoit que le v. 5. du Chap. 9. de l'Épître aux Romains se trouve dans tous les exemplaires. Il eût bien voulu douter que S. Paul eût parlé en termes si formels de la Divinité de J. CHRIST, insinuant que dès le tems de cet Apôtre il y avoit des gens qui n'osoient appeller J. CHRIST Dieu, par la peur d'introduire la pluralité des Dieux. Il soupçonnoit donc que ce passage trop clair, pourroit bien être une des additions qui sont si frequentes dans les exemplaires du N. T. Sur cette defiance trop vague l'on

ne

ne pourroit rien prouver. Il est vray pourtant que c'est une objection qu'on ne doit point negliger. Mr. Arnauld qui en a été ému, a fait une * Dissertation pour exagerer le danger & l'abûrdité des consequences qui en resultent. Il a été scandalisé que Mr. Simon voulût donner du credit au manuscrit de Beze qui est à Cambridge, & qui est si different des autres, que Beze ne voulut point en hasarder l'impression. Bien qu'il n'ait jamais vû le manuscrit, il soutient que c'est une fausseté forgée dans le VI. siecle, & que l'on ne peut plus appuyer à toute rigueur sur le sens literal de l'Écriture, du moment que l'on conviendra qu'il a dependu des Copistes d'accommoder le texte à leurs prejugez, & d'effacer ou d'insérer des versets entiers. Mr. Simon ne manque pas de prendre avantage de l'aveu que fait Mr. Arnauld, de n'avoir jamais vû le manuscrit. On risque toujours en n'opposant que des conjectures à des preuves de fait. Car, dit Mr. Simon, que Mr. Arnauld declame tant qu'il luy plaira contre l'audace des Copistes, il n'est rien de plus constant que tous les exemplaires ne se ressemblent point, & qu'on a ajoûté & retranché. La comparaison des manuscrits le prouve sans replique. Origene en avoit murmuré il y a long tems, & grondé contre la hardiesse de ceux qui avoient cousu quelques passages à l'Évangile. Celsus reprochoit

* Voyez le mois de Sept. 1691.

prochoit aux Chrétiens qu'ils changioient tous les jours leurs Evangiles, reformant sans façon les endroits foibles par où on les attaquoit. Origene ne l'avoüoit que des Heretiques, & de Marcion. S. Epiphane en accuse les Orthodoxes sans detour, & designe en particulier l'endroit de S. Luc Chap. 19. v. 41. où il est dit que J. CHRIST pleura. Des zélez trop prudens trouvoient ces larmes indignes de luy, & retrancherent le passage. Ainsi il faut que Mr. Arnauld s'en prenne à toute l'antiquité; & si cette hypothese ne s'accorde point à ses idées, c'est à luy-même à répondre pour l'honneur de la Religion qu'il a cru blessée. Il suffit pour Mr. Simon que le fait soit incontestable. Au fond il n'accorde point à Mr. Arnaud, que la depravation de quelques exemplaires emporte la ruine de la Religion. Ils n'ont pas tous été corrompus: & l'Ecriture ne perd point son autorité pour quelques alterations peu importantes.

Dans ce manuscrit de Beze, la Genalogie de S. Luc a été rajustée sur celle de S. Matthieu, & par là s'évanouissoit l'objection tant repetée par les Payens, que ces 2. Evangelistes étoient en contradiction manifeste. Or Mr. Arnaud pretend, que si ce manuscrit étoit copié sur les exemplaires qu'on lisoit avant S. Jérôme, on n'eût pas manqué de le citer pour résoudre la difficulté. Cependant aucun des

Peres,

Peres, ni S. Jérôme luy-même, n'en ont fait mention. Mr. Simon répond à cet argument, qu'on n'avoit garde d'alleguer un exemplaire trop manifestement corrompu; & S. Jérôme ne voulut point se commettre, en tentant le succès d'une fausseté. On observe même que ce Pere, pour suppléer une generation qui manque dans le v. 11. du 1. Chap. de S. Matthieu, ne recourt point aux exemplaires qui plaçant Joachim entre Josias & Jechonias. On a suivi ces exemplaires dans la traduction de Geneve. Les versions Angloise & Flamande ne comptent point Joachim. S. Epiphane a preferé les exemplaires où Joachim est ajouté: & S. Jérôme en Critique scrupuleux, alma mieux inventer une autre solution, que d'applanir la difficulté par le secours d'un exemplaire suspect & corrigé. Par consequent son silence ne prouve rien. Nous n'entreprendons point de rapporter tous les incidens de la contestation entre Mr. Arnaud & Mr. Simon. L'un fait valoir éloquemment les inconveniens, & l'autre se retranche fortement dans le fait. Nous dirons seulement que Mr. Arnaud fait un gros crime à Mr. Simon, d'avoir parlé si tranquillement de la temerité de ceux qui falsifioient l'Ecriture, soit Heretiques ou Orthodoxes: les menaces contre ces audacieux étant lancées indifferemment, & sans distinction de personnes. Il ajoutoit que

c'étoit

c'étoit couvrir d'opprobre l'ancienne Eglise, que de l'accuser d'avoir corrompu les Livres Sacrez. Mais des injures fiéent mal dans la bouche des Critiques: & après tout il a fait prudemment de n'appeller point *fausseté & fourberie*, comme le veut Mr. Arnauld, des changemens peu essentiels, où la simplicité & l'indiscretion avoient plus de part qu'une malice premeditée. Autrement il faudra charger des mêmes injures, tous ceux qui ont touché aux livres des Anciens. Il y en a bien peu qui ayent été exemts de cette espece d'imposture. Il n'est pas non plus de l'intérêt de la primitive Eglise, que l'on donne des noms si fâcheux à quelques mutilations du Texte Sacré. En quels termes pourroit-on parler de tant d'écrits publiez sous le nom des Apôtres? Des voyages de S. Paul & de Teèle, des Actes de S. Thomas, & de Apocalypse de S. Pierre? Qui nous assurera, que les Orthodoxes n'avoient point de part à ces pieces supposées? D'où nous sont venus les livres des Sibylles, la lettre de J. CHRIST au Roy Agbarus &c? On ne soupçonne pas sans raison les Moines, d'avoir aboli par quelques traits de plume tout ce qui incommodoit leurs preventions. Mr. Arnauld oseroit-il les traiter de *faussaires & d'imposteurs*? ce sont les termes qu'il indique à Mr. Simon. Ils n'ont pas même rougi d'avouer ces sortes de fraudes, sous pretexte que le zèle

zèle excuie tout. En voicy une confession expresse dans la vie de Lanfranc Archevêque de Cantorberi. Les Benedictins qui l'ont écrite exaltent sapieté & son amour pour la verité, parce qu'il s'étoit appliqué à corriger les Livres Sacrez, & les Ouvrages des SS. Peres selon la foy orthodoxe: *Quia tam V. quam N. Testamenti libros, nec non etiam scripta sanctorum Patrum secundum orthodoxam fidem studuit corrigere.* Remarquez bien ces mots *secundum orthodoxam fidem.* Par cette voye-là il est bien aisé d'avoir raison chez la posterité.

ARTICLE VI.

Prelectiones Academicæ in Scholâ Rhetoricæ Camdenianâ, cum appendice. C'est à dire, *Leçons Academiques &c. Oxonii, è Theatro Scheldoniano.* Apud Benj. Tooke, 1692. in 8. pagg. 82.

Les leçons de Mr. Dodwel valent bien des *Dissertations*: un savant tel que luy ne peut rien dire de commun. Il fut appelé en 1689. pour remplir la Chaire de Professeur en Histoire fondée par Camden: & pour sujet de ses exercices publics, il choisit les 6. Ecrivains de l'Histoire Auguste que l'on a recueillis dans un seul volume. Ils commencent à l'an de Jesus-CHRIST 157. & finissent à l'an 284. L'Histoire de ce tems-là est assez confuse, & assez

72 *Histoire des Ouvrages*

assez difficile à débrouiller. Les Faits Consulaires sont vitieux & incertains, & il faut de longs circuits de raisonnemens pour fixer la Chronologie. Ces six Historiens ont écrit d'un stile Laconique & concis: & leur methode est embarrassée & obscure. Les faits n'y sont point rangez dans leur ordre, pour les placer de même dans l'esprit du Lecteur, & ils sont racontez si superficiellement, que l'on droit qu'ils ont eu moins en vuë d'instruire la posterité, que d'aider à la memoire à rappeler ce qui luy étoit échapé. On ne fait pas trop bien quel rang on doit donner à ces Ecrivains. On leur assigne differemment leur place. Mr. de Saumaïse a donné la premiere à Spartien, & il croit qu'il a continué son Histoire des Empereurs jusqu'à Alexandre Severe. Mr. Dodwel pretend que Mr. de Saumaïse s'est trompé. Car Spartien a dedié son Ouvrage à Diocletien: & la vie d'Alexandre Severe, que Mr. de Saumaïse attribue à Spartien, est inserite à Constantin, & celle d'Heliogabale predecesseur d'Alexandre Severe à Licinius. Or il n'y a point d'apparence que Spartien eût divisé son corps d'Histoire, pour en dedier une partie à Diocletien, & l'autre à Constantin. Il n'auroit osé s'adresser à Diocletien, dont Constantin avoit brisé les statues. Martial même fut obligé de supprimer ses Epigrammes, & Pline le Jeune ses Lettres, ou il parloit honora-

blement

des Scavans. Octobre 1692. 73

blement de Diocletien. Il est certain seulement qu'il a fait la vie d'Adrien, d'Antonin Pius, de Verus, de Marc Antonin son collegue à l'Empire, & de ses successeurs jusqu'à Severe. Spartien avoit entrepris de composer l'Histoire de ceux qui avoient été ou Augustes ou Césars, depuis Jules Cesar jusqu'à Diocletien. Mais on a perdu tout ce qui precede Adrien. On ignore si c'est la mort, ou quelqu'autre obstacle qui l'empêcha d'achever son dessein; & l'on ne peut pas bien démêler quel ordre ces six Historiens ont gardé entr'eux. Selon Mr. Dodwel, Vulcatius a succédé à Spartien, & Lampridius a continué le même dessein. Cependant les derniers ne disent rien des premiers, & cela fait juger qu'ils n'ont point travaillé de concert & dans le même but. Au contraire Vulcatius qui marche après Spartien, semble avoir eu un dessein plus ample. Il dit à Diocletien dans la vie de Didius Cassius qu'il luy dedie, qu'il écrira aussi l'Histoire des Tyrans qui avoient disputé l'Empire. On n'a pourtant rien de luy que cette vie de Cassius. Lampridius pour l'Histoire de Severe vient après luy, & Capitolin en suite. Pollien & Vopisque sont les derniers. Cette distribution de Mr. Dodwel est toute differente des éditions ordinaires. Il pretend même qu'autrefois l'on avoit fait un autre partage de tout l'Ouvrage, & mis dans une premiere Partie tout ce qui concerne

D

cerne les Empereurs legitimes, & dans une II. les Tyrans qui se sont emparez injustement du titre & de la qualite de Césars. Ils n'étoient point confondus dans le cours de la narration : & apparemment qu'un Copiste ignorant a tout rassemblé, repandant à l'aventure les Tyrans hors de leur place. C'est à la raison du desordre qui regne dans tout l'Ouvrage. A la verité c'étoit un morceau bien sterile, que la partie qui renfermoit l'Histoire des Tyrans. Vulcatus disoit, que quand la victoire du plus heureux a mis son concurrent à l'Empire au nombre des Tyrans, on ne conserve plus que les monumens de sa chute. Le vaincu ne paroît plus dans l'Histoire que sous des noms odieux, & toutes ses vertus sont opprimées avec luy. *Rarum atque difficile est, ut quos Tyrannos aliorum victoria fecit, bene mittantur in litteras.* Aussi originairement cette division ne venoit point des Auteurs de ce qu'on appelle l'Histoire Auguste, & ils avoient rapporté la catastrophe & l'infortune des Tyrans, comme des incidens du regne des Empereurs, sans les separer.

L'Auteur en 19. Leçons qui suivent s'attache à Spartien, & s'arrête à tout ce qui luy peut servir de prétexte pour éclaircir l'Histoire ancienne. A propos de la naissance d'Adrien, il dit bien des choses curieuses sur la solennité des jours qu'on celebroit pour la naissance des Princes.

C'étoit

C'étoit une opinion generale en cetems-là parmi le peuple Romain, que l'habileté de leurs Capitaines avoit eu moins de part à leurs bons succès que la fortune. Sylla se vantoit que son bonheur ne l'abandonnoit jamais, & qu'en depit de la prudence, les conseils les plus temeraires luy avoient souvent réussi. César se confioit assez à sa fortune, pour braver les vens & les flots. De là vient que les Romains, si le Lieutenant remportoit une victoire en l'absence du General, decernoient les honneurs du triomphe au General. On attribuoit tout aux auspices du General, & rien à la valeur & à la conduite de celui qui commandoit en sa place. Sous le nom de Fortune ils entendoient un Demon, ou un Genie Tutelaire qui presidoit à la naissance des hommes, & en prenoit la defense. Ils croyoient que ces Genies ou Demons étoient commis par le sort à la garde des hommes. Tout dependoit de là. S'il échoit un Demon puissant, l'on pouvoit tout entreprendre sous sa protection. Ainsi aux jours de la naissance des Césars (*innatalitiis*) l'on faisoit des libations à leur Genie, à qui ils devoient leur puissance & leur elevation. Cette superstition attira aux Chrétiens la haine du peuple, qui les accusoit de faire des vœux secrets contre la prospérité de l'Empereur, parce qu'ils refusoient de rendre hommage au Genie ou au Demon de l'Empereur;

eux qui ne connoissoient point de Demons bienfaits.

Mr. Dodwel discute dans la troisième Dissertation, à quel âge les jeunes gens prenoient la robe Virile. C'étoit à l'entrée de la 15. année. Alors ils sortoient de l'enfance, & entroient dans l'âge de puberté. Ils avoient la libre administration de leurs biens, & pouvoient aspirer aux Charges de la Republique. Quelques uns ont prétendu qu'on ne quittoit qu'à 17. ans la robe qu'ils appelloient *Prætextam*, qui étoit l'ornement de l'enfance. Elle étoit bordée de pourpre, au lieu que la robe Virile (*erat pura*) n'avoit rien que de fort simple, pour marquer que l'on passoit à un âge plus sérieux. Aussi-tôt ils prenoient le *Saye*, *sagum*, qui étoit l'habillement militaire, & suivoient les Consuls ou les Préteurs à la guerre. Dans l'ancienne Rome l'on ne se bornoit point à un seul mérite; la profession des armes n'étoit point incompatible avec celle du Barreau. On ne pouvoit même prétendre aux premiers emplois dans le Senat, qu'après avoir fait un certain nombre de campagnes. C'étoit un degré pour y parvenir, & la première & la plus noble occupation de l'adolescence. Sous le Roy Tullius l'on enrôloit la jeunesse à 17. ans. Mais cette loy dura peu, & le courage Romain impatient de se signaler, voulut accourcir le tems que les loix accorderoient à la foiblesse de l'âge. Cette ardeur y fit appor-

porter un temperament; & le Senat consentit que tout le tems pendant lequel on portoit les armes avant l'âge prescrit par la loy, ne laisseroit pas d'être compté pour acquérir les privilèges des gens de guerre, soit pour arriver aux dignitez, soit pour jouir des immunités des Veterans. Après que le tems de la puberté fut marqué à 14. ans, l'on dispensoit rarement de cette règle, & l'on ne comptoit que de là le tems de l'apprentissage, *tempus Tyrocinii*. On étoit obligé de porter les armes dix ans pour accomplir cet apprentissage. Ainsi pour être *Questeur*, Charge qui donnoit la première entrée dans le Senat, du moins avant que la naissance & le revenu fussent des titres & des qualitez pour y monter, il falloit avoir atteint l'âge de 25. ans; & achevé le tems d'épreuve, c'est-à-dire une milice de dix ans. Pour les soldats qui ne briguoient point les honneurs du Senat, vingt années suffisoient pour acquérir les prérogatives des Veterans: elles consistoient à être absous du serment militaire, à être exemts de toutes les fonctions du soldat, excepté le combat, &c.

ARTICLE VII.

1 Lettres sur la vie & sur la mort de Mr. Louis de Wolzogue, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Amsterdam, & Professeur en Histoire Civile & Sacrée dans l'Ecole illustre de la même ville. A Amsterdam chez Jean Garrel, 1692. in 12. pagg. 223.

C E n'est point la demangeaison d'être Auteur, qui a produit cet abrégé de la vie de Mr. de Wolzogue: c'est l'estime & l'affection d'un Collegue. En effet Mr. de Wolzogue meritoit bien que l'on rendit quelques honneurs à sa memoire, qui ne doit pas être indifferente aux gens de Lettres, & encore moins à ceux qui ont connu sa personne. Il étoit originaire d'une famille de l'Autriche très-noble & très-ancienne. La cause de la Religion l'avoit forcée à prendre la fuite, & Mr. (Louis) de Wolzogue étoit né à Amersfort dans la Province d'Utrecht. Il fut appelé successivement par les Eglises de Groningue, de Middelbourg, d'Utrecht, où il fut en même tems Professeur en Histoire, & par celle d'Amsterdam où il est mort en 1691. dans les mêmes occupations. Il avoit bien étudié l'Histoire, & la belle litterature; & il possédoit la Theologie, non en disciple qui réduit toute l'Ecriture au système de ses maîtres, mais en Docteur qui fait usage

des Scavans. Octobre 1692. 79
 ge de ses lumieres, & qui connoissant bien les bornes entre la revelation & la raison, examine tout par ces deux regles, en conservant à chacune ses droits & son autorité. Il s'exprimoit sans fard, & avec beaucoup de force & de vehemence; & la gravité & l'austerité avec laquelle il parloit, faisoit plus d'impression que la politesse & les fleurs de l'éloquence. Le seul * Ouvrage de quelque importance qu'il ait publié, est son livre *De Scripturarum interprete*. Cet ouvrage luy attira des ennemis. Le plus envenimé de tous fut Mr. Labadie, qui avoit infatué le monde par ses airs devots, & par ses declamations dans la Chaire qui en imposoit à bien des gens. Mr. de Wolzogue combattit pour la defense de son livre, & ne mit les armes bas qu'après avoir remporté une signalée victoire sur ses adversaires. Mais le chagrin des traverses qu'il avoit essuyées, le fit renoncer pour jamais à écrire sur les matieres contestées, & il ne voulut plus se rembarquer sur cette mer si orageuse, sur laquelle tant d'Auteurs font naufrage. Puis que l'Auteur est descendu dans le detail de cette querelle, nous ne refuserons point de le suivre. Il n'y a gueres de question plus delicate dans la Theologie, que celle qui alluma cette guerre civile. Il parut un livre sous le titre de *Paradoxe sur l'interprete de l'Ecriture*. On y soutenoit que la Philosophie de-
 D 4 voit

* Il a fait Orator Sacer &c.

So *Histoire des Ouvrages*
voit être le seul interprete de la parole de Dieu. Mr. de Wolzogue entreprit de le refuter par son livre de l'*Interprete de l'Ecriture*. Là il pose pour fondement qu'on peut entendre l'Ecriture: car si elle n'étoit intelligible à personne, en vain on se tourmenteroit pour l'interpreter; & l'on feroit injure à Dieu qui en est l'Auteur, si l'on osoit dire qu'il en a interdit la connoissance, & rendu le sens impenetrable, en versant dessus des tenebres que l'esprit humain ne peut dissiper. Il auroit voulu se jouer des hommes, s'il leur avoit revelé la verité entières incomprehensibles, & enveloppée dans une obscurité inaccessible. D'autre côté Dieu auroit inutilement enrichi l'homme du privilege de la raison, s'il ne luy étoit pas permis de faire usage de sa lumiere & de son discernement. On a beau declamer contre nôtre miserable raison, qui n'a que des lueurs & une lumiere trompeuse, qui mene au precipice ceux qui marchent à la faveur de cette faulse clarté, & qui s'abandonnent à la conduite de ce guide infidelle. On renverse la Religion en la voulant établir sur les ruines de la raison: car c'est la raison elle-même qui est le principe de la soumission que demande la foy. C'est elle qui fait diète à l'homme qu'il doit se taire quand Dieu a parlé, sans écouter ses contradictions & sa resistance. Ces deux principes

posez,

des Scavans. Octobre 1692. 81
posez, Mr. de Wolzogue prevoit pour tant qu'on pouvoit l'inquieter sur la maxime, que la sagesse de Dieu ne s'est point abaissée à reveler des paroles énigmatiques, pour exercer la curiosité des hommes, & se moquer de leur foibles efforts en leur en rendant l'intelligence impossible: & par consequent qu'il faut demeurer d'accord pour l'honneur de l'Ecriture, qu'elle peut être entendue. L'experience est contre luy. On sait qu'il y a une infinité de passages inexplicables, & que chaque secte hafarde le salut sur le sens apparent de l'Ecriture, dont on disputera jusqu'à la fin du monde. Cela restreint son principe, qui sembloit assujettir la Providence à se rendre intelligible, & à prevenir les doutes & les embarras de la raison humaine. Il ne l'abandonne point cependant: si nous n'entendons pas tout, il en accuse nos passions & nôtre ignorance; le voile est tendu sur nos yeux, & non pas sur l'Ecriture.

Sur ce plan de la conduite de Dieu dans sa revelation, il prétend que l'Ecriture ne peut rien contenir qui repugne directement à la droite raison. Si, par exemple, l'Ecriture s'exprimoit contre l'ordre que nous connoissons distinctement, & évidemment établi dans la nature, la pieté ordonne de l'expliquer en sorte que Dieu ne soit pas contraire à luy-même. La veracité de Dieu ne souffre pas qu'il renverse

D 5

par

par sa parole les loix éternelles qu'il a imposées à toutes choses. Par la même règle, on ne doit jamais donner à l'Ecriture un sens qui emporte que Dieu nous trompe, ou nous fait illusion. Ce seroit en luy une marque de foiblesse. Celuy qui a besoin d'art & de fraude, avouë dès là qu'il est inférieur à celuy qu'il veut surprendre. Il appelle l'artifice au secours. Ainsi c'est outrager Dieu, que de laisser comprendre qu'il ait dirigé sa parole pour induire les hommes à l'erreur. Cette vue est trop indigne de luy. Mais tout cela est encore bien general; il faut proposer des règles moins sujettes à des distinctions. Mr. de Wolzogue pour s'expliquer plus précisément, convient que l'autorité de Dieu est l'unique motif de la foy. Mais pour s'assurer des veritez annoncées dans l'Ecriture, il faut en apprendre le stile & le langage. Les hommes pour se communiquer leurs pensées, sont convenus d'attacher certaines idées à certains mots: en sorte que la chose même se presente d'ordinaire à l'imagination, en même tems que le mot qui ne l'exprime qu'en consequence de cette convention. Il est donc nécessaire de bien entendre les paroles qui sont les signes extérieurs de la pensée, pour ne se point tromper dans l'interpretation. Or comme l'on a lié diverses choses aux mêmes termes, ou que l'on n'est pas convenu positivement ou par un suffrage commun de l'idée jointe

à chaque expression, de là naît l'incertitude & l'ambiguïté qui partagent les Interpretes. Qui est-ce qui doit decider? Il ne s'agit point de l'autorité de l'Ecriture: on en suppose la Divinité. Personne ne pretend se rebeller contre le souverain Legislatteur: on dispute seulement du sens de la loy. Il a expliqué sa volonté par le langage humain; mais on se déchire mutuellement dans la pretention de l'avoir bien entendu, & l'on ne peut convenir d'un Interprete commun. Or Mr. de Wolzogue en propose trois qui concourent ensemble; le *S. Esprit, la raison, & l'usage de la langue.* A l'égard du S. Esprit, il va au devant de tout ce qu'on peut alleguer contre ce denouement de la difficulté. Il exclut d'abord la presumption des Enthousiastes, qui se glorifient qu'indépendemment de tout examen, le S. Esprit leur fait sentir immédiatement quel est le véritable sens de l'Ecriture. Cette persuasion fanatique ne peut point être proposée dans un livre. L'Auteur suppose seulement que le Saint Esprit opere par d'autres voyes que l'inspiration directe. Il dispose le cœur, il écarte les ombres & les nuages qui obscurcissent l'esprit. La raison fait aussi sa fonction. Son employ est d'entrer en discussion du sens de l'Ecriture, quand le passage est ambigu & contesté: elle ne doit admettre rien de faux, rien de contradictoire. Tout n'est pourtant pas soumis à sa jurisdiction. Ce

n'est point à elle à juger de tout ce qui est au dessus de ses recherches. Son empire ne s'étend que sur les choses dont elle a une connoissance claire & distincte. Pour ce qu'elle ne comprend point, elle n'a d'autre pouvoir que de mettre en examen s'il est revelé en termes formels: le reste est hors de son district. Elle ne doit pas même mettre en compte la repugnance, ou l'impossibilité qu'elle y trouve. Son partage en ce cas est uniquement de bien peser les paroles, de confronter les divers passages, & de conclure sur la question de fait. Si elle veut prononcer sur la nature du dogme, elle excède son pouvoir, & sort hors de ses bornes naturelles. Par consequent elle doit mettre en pratique l'usage de la langue. Elle est obligée d'emprunter ce secours, sans quoy elle ne peut percer ni penetrer dans le sens des Ecrits Sacrez. C'est la clef qui luy en ouvre la porte. Il est inutile d'ajouter, que toutes les regles de la Critique sont comprises dans l'exactitude où la raison est engagée, dans une decision de cette importance. Cela est sous-entendu de plein droit.

Cette voye d'interpreter l'Ecriture attirera bien des tempêtes à Mr. de Wolzogue. On l'accusa de renvoyer l'Ecriture au tribunal de la raison, à qui il donnoit pleine puissance d'en expliquer le sens & l'esprit. On le soupçonnoit de n'avoir parlé du S. Esprit que pour la forme: à l'exemple d'E-

picure

picure qui posoit des Dieux dans les termes, & dans le fond les aneantissoit, en les depouillant du pouvoir de punir & de recompenser: car si on le pressoit d'expliquer quelle part il donnoit au S. Esprit pour parvenir à l'intelligence de l'Ecriture, & comment l'on sentoit cette operation interne, Mr. Labadie luy reprochoit qu'il affectoit de renvoyer cette question importune, & qu'à parler précisément il ne laissoit rien à faire au S. Esprit. Il confioit à la raison tout le soin d'examiner, & l'action du S. Esprit étoit tellement confondue avec les moyens humains, & avec les causes secondes, que l'on ne pouvoit nullement la distinguer. Ainsi ce sentiment interieur de la grace étant obscur & confus, il est impossible de s'assurer que l'on ne se trompe point; & il n'y a point de moyen pour exelure tout doute que le contraire ne puisse être vray. Son adversaire qui donnoit l'empire souverain à la Philosophie, en attaquant le principe de la grace qui ouvre l'esprit pour la comprehension de l'Ecriture, demandoit si une voix interne avertissoit qu'il falloit s'en tenir à un tel sens d'un passage. Mr. de Wolzogue prit cela pour une injure, & pour une accusation de Fanatisme. Il se moqua luy-même également de ces esprits mediocres, & de ces genies superbes, qui par simplicité & par arrogance s'imaginent de porter un oracle dans leur sein. Vous en voyez, dit-

il, qui prennent pour grace & pour inspiration les chaleurs d'une imagination trop allumée, ou les vapeurs d'une sombre melancholie, & se figurent voir reluire les rayons de la verité plus lumineux que les autres. Ces gens-là enflent de l'opinion de leur sainteté, & du privilege de cette infusion de grace qu'ils pretendent sentir, se mettent eux-mêmes sans balancer au nombre des élus, & se tirent de la masse corrompue du genre-humain avec autant de securité, que s'ils avoient lu leurs noms écrits sur le livre de vie. Mr. de Wolzogue, ennemi de l'Enthousiasme, soutenoit que le S. Esprit ne se sert d'aucun moyen détaché de l'écriture, & qu'il prête son concours à la raison, en la preparant seulement & en l'illuminant. A la verité il ne designe aucun caractere par lequel on puisse discerner, si la persuasion d'avoir bien choisi est produite par le S. Esprit, ou si c'est le fruit des travaux de la raison, laquelle il semble avoir chargée de tout. Mais de quelque maniere que l'on fasse intervenir le S. Esprit dans la persuasion, l'on ne sera point à couvert des objections qui tombent sur l'hypothese de Mr. de Wolzogue. Les mêmes traits qu'on lançoit sur luy, alloient retomber sur les Reformateurs. Il fut absous par le Synode en 1669. & sa methode declarée orthodoxe.

ARTICLE VIII.

Harangues de Demosthene avec des Remarques. A Paris, chez Antoine Dezallier, 1691. in 8. pagg. 339. Et se trouve à Rotterdam chez Reinier Leers.

ON a comparé des pieces d'éloquence mises sur le papier, à des cadavres couchés dans le tombeau: ils ont perdu le mouvement & la vie. La comparaison est peut-être un peu outrée. Il est vray pourtant qu'un discours préparé pour la recitation ne peut pas toujours soutenir la censure des yeux, qui est bien plus severe & bien plus exacte que celle des oreilles. La reflexion poussée jusqu'aux traductions, fera mieux comprendre avec quel desavantage les anciens Orateurs paroissent devant la posterité. Il est difficile que les discours de Demosthene metamorphosés par le changement de langage, & revus de sang froid par un lecteur qui ne s'intereffe plus aux grands sujets qu'il avoit à traiter, ayent tout le même succès que dans Athenes, où il les animoit par les charmes de sa prononciation. D'un côté il y a des beautés de langue qui sont incommunicables, & des expressions qui valent bien des pensées, & qui se perdent par la traduction. De l'autre Demosthene ne lie point son discours, & passe avec rapidité d'une

raison à l'autre. La declamation supplée à ces nœuds, qui donnent plus de majesté au discours. L'auditeur est emporté par le torrent d'une éloquence vive & brillante; mais le lecteur ne se laisse pas entraîner si vite, & veut que l'Orateur marche à pas plus lents & plus graves. Cependant si Demosthene ne plaît pas, ou du moins s'il ne remplit point toute l'idée attachée à son nom, bien plus connu que ses Harangues, qu'on ne lit gueres en Grec, on ne manquera pas de s'en prendre au Traducteur. La haute reputation dont Demosthene est en possession depuis tant de siècles, rend Mr. de Tourreil garant du succès de ses Harangues travesties.

Comme Demosthene étoit encore jeune, quand il monta pour la premiere fois sur la Tribune pour haranguer les Atheniens, il étoit nécessaire que Mr. de Tourreil expliquât dans ses notes; pourquoy Demosthene s'ingeroit ainsi dans les affaires publiques. C'étoit la coutume dans la Republique d'Athenes, que les deliberations importantes se prenoient par l'avis du peuple. Quelques jours avant la convocation de l'assemblée l'on affichoit un Placard, qui contenoit la matière sur laquelle on avoit à deliberer. Dans l'assemblée on proposoit l'avis du Senat, & l'on demandoit l'approbation du peuple. Si le peuple balangoit, l'on proclamoit que le plus ancien Orateur eût à dire son sentiment. Alors

Alors les Orateurs selon leur âge montoient sur un lieu exhaussé, & haranguoient le peuple, que les figures d'éloquence determinoient bien souvent autant que la raison. Par là Demosthene se rendit le maître de tous les mouvemens du peuple d'Athenes, & il leur inspira souvent de vigoureuses resolutions. Selon le jugement de Plutarque, son stile n'a ni gayeté ni enjouement, & porte la marque d'un homme chagrin & severe. Il n'en étoit que plus propre à gourmander les Atheniens, & à foudroyer leur nonchalance & leur mollesse. Longin le compare au tonnerre qui brise & fracasse: & au travers de son chagrin il decouvroit des graces austeres dont il admiroit la force & la beauté. Il menageoit ses paroles avec l'économie Lacedemonienne, & selon Quintilien, on ne peut rien retrancher à Demosthene, & rien ajouter à Ciceron.

Mr. de Tourreil a derangé les harangues de Demosthene. Il n'en a traduit que cinq. La premiere Philippique est à la tête, & devant les trois Olynthiennes: au lieu que les trois Olynthiennes sont d'ordinaire placées avant la premiere Philippique. Il a aussi transposé la premiere Olynthienne, qu'il a renvoyée au dernier rang. Il en appelle à Denis d'Halicarnasse pour justifier l'ordre qu'il a gardé. Philippe Roy de Macedoine fut l'objet continuel de ses plus vehementes Oraisons. L'ambition de ce Prince

ce menaçoit la liberté de toute la Grece. Ses grandes qualitez furent fatales au repos de ses voisins, & Ciceron du côté des mœurs le met au dessus d'Alexandre le G. Le dernier, selon luy, fut un plus fameux conquerant, & Philippe un plus grand homme: *Philippum Macedonum Regem rebus gestis & gloria superatum à filio, facilitate & humanitate filium à patre superatum video, Itaque alter semper Magnus fuit, alter sæpè turpissimus.* Demosthene en a fait un portrait bien different. Je ne me laisse point éblouir, * disoit-il, à des dehors superbes. Philippe a surpris votre admiration, & repandu dans vos esprits la terreur qui l'y peint comme invincible. L'animosité ne le defigure point à mes yeux, & la prosperité le derobe aux vôtres. L'infidelle & l'ambitieux se cachent & disparaissent sous le Monarque & le conquerant. Une ardeur immoderée de se faire un grand nom, l'envoye en furieux desoler la terre: tandis que ses peuples, las d'être le jouët d'une passion qu'ils ne sentent point, detestent en secret notre indigne patience, qui les tient sous le joug qu'il leur impose; & les plus timides idolâtres de sa grandeur gemissent profondément, que l'ambition d'un seul homme fasse la calamité publique. Enfin, continuoit-il en s'adressant toujours aux Atheniens, l'experience l'a demasqué, & la Grece detrompée conspire

una-

* Premiere Olythienne.

unanimement à vanger la Grece trop credule. Ses plus fidelles allies ont rompu les nœuds qu'il avoit transformez en chaînes. En vain ses Etats semblent jouir d'un calme profond, & presenter de loin des frontieres herissées & inaccessibles. Loin d'icy ces Politiques toujourns allarmez, qui ne savent que craindre & desesperer. Ses destins ne sont pas immuables; & si votre mollesse vous permet quelque mouvement; ou si vous n'en demeurez point à vos faillies de reflexion, qui se relâchent aussi-tôt par la paresse qui vous lie les mains, ce nouveau Favori de la fortune qui vous intimide, vous paroitra moins redoutable, à mesure que l'interruption de ses victoires aura temperé l'éclat dont elles l'environnent. La prudence autorise vos craintes, & veut que vous redoutiez un ennemi, pour qui il semble que l'aveugle Divinité qui preside aux événements, ait oublié son inconstance. Mais la foule de ses conquêtes ne doit servir qu'à vous faire prendre les precautions qu'elles exigent, & à vous faire souvenir que sa gloire ne brille qu'aux depens de la nôtre. Que luy resteroit-il de ses exploits, si ses trahisons & notre indolence n'y avoient pas la meilleure part? Un Empire bâti sur l'injustice & sur le parjure, panche nécessairement vers sa ruine. Car pour qui le Ciel garderoit-il sa colere & ses vengeances? Mais la justice seule defend mal le

Sou-

Souverain legitime contre un ennemi vigilant & infatigable. Philippe sera toujours vainqueur, tant que nos Capitaines defunis se reprocheront mutuellement nos disgraces & nos malheurs. De tels Heros ne connoissent d'autre champ de bataille que v^otre tribunal; & ils ne rougissent point de commettre au caprice de vos jugemens, & à l'éloquence d'un Orateur qui excuse leur lâcheté, une vie qu'ils n'osent hasarder dans le combat.

Demosthene avoit besoin de représenter Philippe avec ces couleurs, pourveiller les Atheniens endormis dans les bras de la volupté, & les exciter à défendre leur liberté contre l'oppression prochaine de Philippe, qui s'étoit rendu l'arbitre de la Grece. La ville d'Olynthe étoit presque la seule barriere qui restoit à franchir. C'est pourquoy Demosthene pressoit les Atheniens avec tant d'ardeur d'arracher cette place des mains de Philippe, qui étoit tout prêt à l'envahir, & il tâchoit à les effrayer par les approches, & le trop grand accroissement de ce Monarque, qui avoit l'art de diviser ses voisins, pour les subjuguier avec moins d'effort. On remarque dans ces Oraisons le genie oisif & paresseux des Atheniens, & combien ils aimoient à être cajolez. Il leur reproche qu'ils se plaisoient à entendre les Harangues de leurs Orateurs, qui leur promettoient une

une prompte defaite de Philippe, & qui vous endormant, dit-il, sur des tas de lauriers cueillis dans la Tribune, livrent ainsi des vainqueurs imaginaires à un ennemi qu'ils meprisent imprudemment. Pendant que vos Declamateurs qui ont étudié v^otre goût, vous enyvrent de leurs flatteries, v^otre perte devient le prix du poison qui vous enchante dans ces doux momens; & quand au lieu des triomphes qu'ils vous ont annoncez, ils voyent Philippe s'aggrandir, & s'avancer presque jusques sous nos murailles, ils vous disent ridiculement qu'il faut s'en prendre au destin, & non point à vous-mêmes. Ces Harangueurs entretenoient sur ce ton-là l'oisiveté du peuple, qui se divertissoit à les entendre se déchirer pour la preference de leurs avis, & se disputer la gloire de régler la Republique par leurs declamations. Demosthene ne s'épuisa point contre Philippe, & parla avec le même feu contre Alexandre son fils. Enfin Antipater l'un des Capitaines d'Alexandre, demanda qu'on luy livrât les Orateurs qui haranguoient contre luy dans Athenes. Demosthene en fut épouvanté, & se sauva. Mais se voyant poursuivi, il s'empoisonna l'an du monde 3732. & de Rome 432.

ARTICLE IX.

Histoire des differens que les Missionnaires Jesuites d'une part, & ceux des Ordres de S. Dominique & de S. François de l'autre, ont touchant les cultes que les Chinois rendent à leur maître Confucius, à leurs Ancêtres, & à l'idole Chin-hoan. 1692. in 12. pagg. 405.

MAlgré le silence opiniâtre des Jesuites, qui n'ont rien repliqué à trois Volumes dont ils * ont été assaillis, Mr. Arnaud ne se rebute point : & de peur qu'ils ne viennent à bout de persuader qu'ils se taisent par sagesse, ou sous prétexte de laisser éteindre un procès qui fatigue désormais le monde, il les tourmente fort sur cet article. Il semble qu'après tant de sommations en forme, il veut que le public devant qui le procès se poursuit, les condamne par contumace : il pretend que l'on prenne leur silence pour une fuite, & pour un acquiescement. Cela sera interpreté de même par bien des gens, que l'on a accoutumés à tout croire des Jesuites sans autre examen.

Là matiere de ce Volume est un peu moins seche que celle des 2. precedens. Il s'agit du genre de Christianisme que les

* Voyez Janvier & Août 1690. & Avril 1691.

des Scavans. Octobre 1692. 95

Jesuites ont planté dans la Chine. Il y a 3. Sectes parmi les Chinois : celle des Lettrez est la Religion dominante. Le P. Ricci qui le premier se transporta à la Chine, apprit la langue du pais, & lut avec attention leur Philosophe Confucius si renommé chez eux. Il chercha dans les principes de ce Philosophe quelque conformité avec la Religion Chretienne : & trouva que le *Xanti* dont parlent tant les Lettrez, signifiait litteralement le *Roy d'enhaut*, Confucius avoit entendu par là le *vray Dieu*. La verité est cependant que Confucius ne reconnoissoit aucun être spirituel, & distinct de la matiere, & qu'il attribuoit la construction du monde au mouvement fortuit de la matiere informe. Les Jesuites eux-mêmes ont avoué que c'est une erreur, qu'ils ont bien de la peine à deraciner de l'esprit des Chinois. Ils mirent d'abord en contestation, si les honneurs que l'on rendoit à Confucius étoient des honneurs religieux, ou des honneurs civils & politiques. L'opinion la plus saine l'emporta dans une assemblée tenuë en 1628. Ils convinrent que si les Chinois convertis rendoient leur culte à Confucius, c'étoit la même chose que si des Mahometans continuoient de rendre leurs hommages à Mahomet, après avoir embrassé le Christianisme. Dans la suite, le desir de multiplier les conversions fit preva-

loir le mauvais party. Les Jesuites se relâcherent, à permettre aux nouveaux Chrétiens leurs superstitions ordinaires pour Confucius, & pour leurs Ancêtres, & de se prosterner devant leur idole *Chin-hoan*. Quand les Religieux de S. Dominique & de S. François arriverent à la Chine, ils furent bien scandalisez de ce monstrueux mélange de Christianisme & d'idolâtrie. Ils ne pouvoient digerer que des genuflexions, des oblations, & des adorations déterminées par les circonstances à un culte religieux, passassent pour des honneurs politiques & indifférens: c'étoit idolâtrer, selon eux. L'Auteur fait plaider icy les contestans: les Religieux de S. Dominique contre ce relâchement; & les Jesuites pour leur Christianisme mitigé. Les derniers alleguoient entr'autres une pieuse finesse, assez singuliere pour idolâtrer en bonne conscience. Ils cachoit une croix sur l'Autel de l'idole, & pretendoient que tous les signes extérieurs d'adoration se rapportoient secretement à cette croix. Par cette rare invention, l'idole n'avoit que l'honneur du culte apparent. Mais Dieu n'y étoit pas trompé, & ne manquoit pas d'accepter l'hommage que le cœur dirigeoit vers luy en secret. Le resultat fut que les Jesuites firent expulser de la Chine ces Convertisseurs si rigides.

Ces Religieux exclus s'adresserent au
Pa-

Pape; & par un Decret d'Innocent * X. ils firent condamner toutes ces pratiques des Jesuites à la Chine. Les Jesuites Confucionites ne s'en tinrent point là. Ils s'entêterent de faire revoquer le Decret, & ils eurent assez de credit auprès d'Alexandre VII. pour obtenir † un Decret, qui permet aux Chinois Chrétiens de rendre à Confucius & à leurs ayeuls les honneurs que la coutume a autorisez. Ils soutiennent que le Decret d'Innocent X. n'étoit qu'une sentence provisionnelle, renduë sur l'information & à la requête des Dominicains; mais que la Bulle d'Alexandre VII. est un arrêt définitif & contradictoire, qui les absout en dernier ressort de toutes les calomnies de leurs ennemis. Cependant après ces 2. Decrets la question demuroit encore toute entiere. Car l'on n'avoit prononcé que sur l'exposé du fait; énoncé diversément par les Dominicains & par les Jesuites. Les derniers avoient extenué le mal, que leurs concurrens pouvoient avoir grossi & exagé. Ils appelloient *une sale*, ce que les autres nommoient *un Temple*, & convertissoient en ceremonies politiques les honneurs divins que l'on y rendoit à Confucius. Ces différens rapports changeoient absolument l'espece proposée, & il en faut revenir au fait. C'est-à-dire, que si les choses se passoient de la maniere

E

que

† En 1645.

* En 1656.

que les representoient les Dominicains, les Jesuites avoient fait une alliance scandaleuse du Christianisme avec l'idolatrie Chinoise: & que si les Jesuites n'avoient rien dissimulé au Pape Alexandre VII. il n'y auroit rien que d'innocent dans leur tolerance pour les nouveaux Chrétiens. Le Pape Clement IX. * en decida sur ce pied-là, par une Bulle qui confirme le Decret d'Innocent X. & d'Alexandre VII. en supposant les faits tels qu'ils y sont énoncez. Ainsi l'un n'avoit point abrogé l'autre; & les 3. Bulles des Papes laissoient à chaque party la liberté de se donner raison à soy-même. C'est donc encore un procès uniquement de fait, que Mr. Arnauld instruit avec une diligence incroyable. Car la question de droit est jugée, & la condamnation des Jesuites est des à present écrite dans le Decret d'Innocent X. si les Dominicains ont été fidelles dans leur rapport: & l'absolution des Jesuites dans celui d'Alexandre VII. confirmé par la Bulle de Clement IX. pourveu qu'ils n'ayent rien deguisé dans les circonstances. On n'oublie rien icy pour prouver que le Decret d'Innocent X. va directement fraper les Jesuites, qui en ont imposé au Pape Alexandre VII. en transfigurant le culte de la Religion Chinoise, en devoirs de bienfaisance & de Politique. Mr. Arnaud fait voir que ce sont des cultes

• En 1669.

publics, reglez par des Rituels fort anciens, & ordonnez par les Empereurs depuis plusieurs siècles, sous peine d'être privé du Mandarinat pour les Grands Seigneurs: & il justifie par des extraits de leurs Ceremoniels, qu'il s'agit de sacrifices, & de prosternemens, qui determinent ces pretendus honneurs civils à un culte Divin. Navarrette luy a fourni ses principaux materiaux. C'étoit un Missionnaire de l'Ordre des Dominicains. Tout Lecteur qui ne voudra point lire les pieces du procès, ne manquera pas de courir bien vite à la recapitulation, que Mr. Arnauld a mise en forme de conclusions à la * fin du livre. On en est quitte pour quelques pages.

* pag 384. & p. 400.

HISTOIRE

DES

OUVRAGES

des

SCAVANS.

Mois de NOVEMBRE 1692.

ARTICLE X.

De la realité des biens & des maux à venir; contre les Sceptiques & les impies.

A Rotterdam chez Abraham Acher, 1692. in 8. pagg. 152. *L'Echo de la voix de celui qui crie*, Enquerez-vous des Ecritures. A Rotterdam chez Abraham Acher, 1692. in 8. pagg. 270.

IL n'y a gueres d'article dans la Religion qui ait plus d'influence pour la conduite de la vie, que la persuasion des biens ou des maux à venir. Ce n'est pas seulement aux Sceptiques, qui font de ce point de foy un dangereux problème, à qui il faut parler. Bien des gens qui font profession de n'en point douter, demettent leur creance par la

des Scavans. Novemb. 1692. 101

la pratique. A en juger par les actions des hommes, ils ont sur ce point de foy un fond d'incrudulité cachée dans le cœur, qu'ils n'osent s'avouër à eux-mêmes: ou du moins leur persuasion est traversée par des doutes & des inquietudes, qui sans se le dire formellement, rallentissent leur foy, & refroidissent leurs esperances. C'est ce qui fait qu'un malade souffre mille douleurs pour mourir un peu plus tard, & s'expose à mille souffrances pour allonger quelques momens d'une vie triste & incertaine. Au lieu de prendre le party de mourir pour ne plus souffrir, & pour aller jouir d'une felicité qui doit toujours durer, l'on suspend & l'on retarde autant qu'il est possible la jouissance de la beatitude, qui doit être l'unique objet de nos desirs. Quelque bonne contenance que l'on tienne, l'on ne meurt presque toujours que par la necessité de mourir. C'est peut-être que l'on est plus touché par les choses presentes & sensibles, que par celles que l'on n'apperçoit que par les yeux de l'esprit. L'Auteur a donc cru que le principe de *la realité des biens & des maux à venir*, est le plus puissant motif qui puisse être proposé pour contraindre l'homme à la pratique de ses devoirs. Le crainte des uns est un frein qui le retient, & l'esperance des autres est un éguillon qui le pique & l'encourage: ou selon son sentiment, quand on pense bien serieusement que la

vie aboutit à un abîme de misères, ou à une éternité de bonheur, le pecheur le plus déterminé n'ose tout hasarder, & s'arrête à la vue de l'extrémité affreuse qui l'attend. Ce n'est pourtant point icy un Ouvrage polemique, où l'on attaque en forme les incredules. Ce sont les entretiens solitaires, & les pieuses meditations dont l'Auteur a nourri sa conscience, & affermi sa foy. Ces retours sur soy-même d'un homme qui a connu le monde, parce qu'il avoit les agrémens qui y donnent entrée, sont un exemple qui confirme ses reflexions: c'est ce qui n'accompagne pas tous les Traittez de devotion.

Si c'étoit un Traitté methodique, le Ch. 4. & le 9. qui traittent de l'existence de Dieu, & de la Divinité de l'Ecriture, auroient servi de base à tout le reste. Mais, il le dit luy-même, il a eu plus d'égard à ce qui s'est passé dans son esprit, qu'à l'ordre des preuves. Ses premieres pensées ont roulé sur l'usage des afflictions. Les plus gens de bien sont d'ordinaire les plus exposez aux bourasques de la vie. La Politique mondaine, sans quoy il est difficile de s'élever ou de se soutenir, ne s'accorde pas toujours avec l'exacte probité. Ainsi les revers accablent celui qui n'est pas assez souple pour plier selon les occasions. Mais l'Auteur en fait icy naître cette reflexion, que Dieu a partagé la vie en prosperitez & en adversitez, afin

afin de nous tirer d'une certaine securité nonchalante, où l'on tombe quand l'aie & l'abondance favorisent nos passions, & nôtre corruption naturelle. Tant que les fleaux de Dieu ne tombent point sur nous directement, ils n'y font aussi que des impressions fort legeres. A peine y faisons-nous quelque attention. Il compare l'effet des accidens qui affligent ceux qui nous environnent, au bruit du tonnerre. Pendant qu'il gronde dans la nuë, dans l'incertitude où ses éclats peuvent tomber, l'on tremble & l'on s'humilie. Mais s'il a fait ailleurs son ravage, & dès que son murmure a cessé, l'on a honte même de la frayeur que l'on a eue, & des vœux qui sont échapez dans les émotions de la peur. Si nous voyons la mort exercer à nos côtez son funeste empire, & desoler les familles voisines, cela sert à composer pour quelques momens un visage plus triste, ou à faire pousser peut-être quelques lamentations, où l'amour propre que ce spectacle épouvante, a souvent la meilleure part. Du reste on cherche bien-tôt à bannir cette image affligeante. Ainsi il faut que Dieu frappe quelquefois rudement pour reveiller l'homme, qui s'endormiroit sur le bord même du precipice. On fait pour la Divinité irritée, ce que l'on ne daigne pas faire pour la Divinité benigne & favorable. D'ailleurs l'ame est trop partagée, & trop distraite par les

attachemens du monde, ou par ces embarras inseparables de certaines conditions. Par consequent il faut pour ainsi dire l'en arracher par violence, & rompre des nœuds qu'elle n'auroit pas la force de delier. Il est si honteux au Chrétien de sortir de la vie en murmurant, ou tout au moins avec quelques regrets de ne pouvoir reculer, que les afflictions qui en en degagent le cœur, & aident à la foiblesse à finir de bonne grace, sont pour qui fait en bien user d'utiles leçons, & des corrections paternelles. Tout l'Ouvrage abonde en pareilles reflexions.

L'Auteur qui a supposé d'abord les fondemens, revient en suite à les prouver. Il a mis en raccourci les argumens principaux dont on bat les incredules. Il se contente de les montrer, sans les pousser jusqu'à la dernière précision. D'autres qui avoient une plus ample carrière à courir, l'avoient fait avant luy. C'est pourquoy il compare leurs Ouvrages à ces pieces d'artillerie qui sont l'honneur d'un Arsenal, & qui étant trop difficiles à remuer, sont réservées pour les grandes expéditions. Pour luy il a voulu preparer des armes que tout le monde pût manier, & qui étant moins pesantes, sont proportionnées aux forces de plus de gens. Il repasse, par ex. les preuves tirées de la superbe construction de ce grand Univers. Il soutient que chaque creature porte écrit en

en caracteres clairs & intelligibles à toutes les nations, que c'est l'ouvrage d'un Dieu. Ceux qui ne l'avouent pas, c'est qu'ils ne veulent point reconnoître un Etre supérieur qui les gêne, & qui leur demande compte de leur vie; ni un Dieu vengeur toujours armé de foudres & d'éclairs pour châtier leurs desordres: ou selon le langage des Payens mêmes, ils ne veulent point admettre des Dieux pour se décharger du soin de les servir, & de les honorer. Entre les objections que se propose l'Auteur, il n'a pas oublié celle qui fautoit aux yeux de tous les hommes, & qui est un sujet d'achopement, & d'ébranlement: c'est la prospérité des scelerats. Ceux qui ont prétendu que le Philosophe Porphire avoit été Chrétien, ajoûtent qu'ayant vû un Chrétien scelerat jouir du fruit de ses crimes avec impunité, il retourna au Paganisme, convaincu par là que le Dieu des Chrétiens n'étoit pas un Dieu juste. David luy même confesse qu'il avoit été tout prêt d'éclater contre Dieu en voyant fleurir les mechans, & les bons gemir dans l'adversité. C'est dit l'Auteur un jugement precipité, qui vient de nôtre impatience. Nous voudrions que Dieu écrasât sur le champ ces monstres qui vomissent des outrages contre luy; parce que nous sentons bien que nous ne sommes pas capables de suspendre la fougue de nos ressentimens. Nous ne pouvons

attendre qu'il prenne le soin de se vanger, & nous voulons hâter la lenteur de la colère. Quand nous envions le faux bonheur des mechans qui nous scandalise, & lors que l'adversité des gens de bien nous mene jusqu'au murmure contre sa patience pour les uns, & contre son indifférence apparente pour les autres, ce n'est pas toujours, la jalousie de la gloire de sa Providence qui nous échaufe; c'est peut être la passion de voir tomber une fortune qui nous choque, & que nous voudrions aussi que Dieu entrât un peu plus sensiblement dans nos intérêts. Nous nous flattons que cette prospérité nous est due, & nous imaginons que cette préférence pour les indignes heureux, interesse l'honneur de la justice Divine. L'amour propre se deguise sous ce specieux pretexte.

La II. Partie, que l'Auteur a intitulée, *La voix de celui qui crie, Enquerez-vous des Ecritures*, est une exhortation pathétique à toutes les nations qui ne sont point sous le joug de l'Évangile. L'Église Romaine y est aussi apostrophée. Par conséquent le stile en est plus ardent, & l'Auteur dans ses remontrances s'éleve par les mouvemens d'une chaleur pieuse & devote, qui sort de la profonde persuasion où il est de toutes les veritez Chrétiennes.

ARTICLE XI.

Forum conscientia, seu jus Poli; hoc est Tractatus Theologo-Juridicus, in quo jus Fori ad normam juris Poli revocatur. & examinatur per selectas quaestiones, secundum tria juris praecepta digestas, & in tres partes divisus. Autore Joann. Andr. van der Meulen J. C. Ultraj. &c. Pars I. II. & III. continens conscientiam circa hominis mores, corpus & bona. C'est-à-dire, Traité Theologique & Juridique du droit de la conscience &c. Ultrajecti apud Guill. van de Water, 1693. in 4. pagg. 704.

MR. * van der Meulen entreprend une matiere assez épineuse: car il n'est pas aisé de définir jusqu'où les loix civiles lient & obligent la conscience. Il y a bien des choses dans le Droit, que l'on ne peut gueres concilier avec la loy Divine & Morale. C'est pourquoy lors qu'on a raison devant le tribunal Civil, l'on s'en tient à la rigueur des loix, & l'on ne s'avise point de se faire perdre son procès à soy même, en le faisant passer en révision devant le tribunal de la conscience. Par exemple à l'égard de la prescription, Justinien luy-même l'appelle une injuste defense: *impium & iniquum praesidium*. En vertu de

E 6

cette
* Conseiller au Conseil Souv. de Brabant.

cette exception, une possession de * dix ans suffit pour presumer que le possesseur a un titre légitime, & pour exclure le propriétaire qui a négligé son droit, & laissé expirer le tems fatal. Il n'a contre luy que cette presumption generale, à l'abri de laquelle la loy veut que le possesseur demeure détenteur paisible du fond occupé. Il semble dans la bonne foy, que pour une négligence de quelques mois de plus, l'on ne doit point évincer le propriétaire, qui auroit eu raison s'il avoit intenté son action dans les dix ans. Cependant on se fait rarement un scrupule de s'journer du bénéfice de la loy, & de se mettre à couvert par la prescription. Mr. van der Meulen convient donc qu'il soutient un paradoxe en Jurisprudence, que de vouloir reduire le Droit Civil à la Loy de Dieu & de la conscience. On reviendra beaucoup de cette prevention par la lecture de son livre, où il discute sçavamment ces questions mixtes, où les droits de la conscience & les loix civiles paroissent en opposition. On ne sait qui l'emporte en luy, ou le Theologien, ou le Jurisconsulte.

L'Auteur definit la conscience, *Une faculté de l'ame qui rend temoignage de toutes les pensées & de toutes les actions de l'homme, pour les approuver ou pour les condamner.* C'est un temoin secret, & un juge interieur qui fait tout ce qui passe au dedans, &

* Entre presens.

& qui nous accuse ou nous absoud. C'est le premier supplice des méchans, & leur bourreau qui les châtie & les tourmente:

- - - *Surdo verberè cadit,
Occultum quæsiente animo tortorè flagellum.*
Horat.

Elle est encore appelée icy le *Viceroy* de Dieu, parce qu'elle tient sa place chez nous, & que cette faculté de l'ame ne reçoit la loy que de luy, & ne reconnoît que son empire. Il faut ajouter que Mr. van der Meulen entend aussi par la une lumiere droite & pure, pour faire le discernement de ce qui est juste ou injuste, & qui est tel devant Dieu: car les jugemens d'une conscience perverse ou erronée ne peuvent point faire de regle generale, sur laquelle on puisse peser & balancer l'équité ou l'iniquité des loix. Sur ce pied-là la premiere question qui se presente est de sçavoir, si les loix humaines imposent à la conscience la nécessité d'obeir. Comme les Coutumes sont renfermées dans leur territoire, si hors leur district une loy contraire s'observe, on demande si la conscience est également assujettie à ces différentes constitutions; en sorte que ce qui est injuste dans une certaine enceinte de pais, devient équitable hors de là. N'est-il point permis, quand on le peut impunément, d'appeller devant soy-même de la decision